

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9401

Samedi/Dimanche 28-29 Août 2021

Le Premier secrétaire à l'ouverture de la campagne électorale de l'USFP

C'est l'électeur qui doit choisir et c'est lui qui décidera du nom du candidat qui briguera un mandat au sein des institutions



Page 14

Driss Lachgar

Nous avons formulé un programme électoral réaliste, touchant le social, l'économique, le sociétal, le culturel et l'institutionnel

L'USFP à l'heure de la campagne électorale numérique



Khaoula Lachgar

"Nous préparons nous-mêmes notre propre contenu d'une manière qui facilite sa circulation sur les réseaux sociaux."

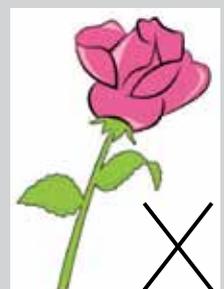
Page 19

Votez USFP... Votez la Rose

Programme électoral

Volet social

La santé



Pages 15-16-17-18

Le GERM : Cogitation infondée de la décision unilatérale algérienne de rompre les relations avec le Maroc

Inexistence de justifications et de fondements rationnels et absence de preuves tangibles quant aux accusations fallacieuses et reproches mystificateurs formulés par Alger

Actualité

Dans un communiqué rendu public jeudi 26 août 2021, le Groupement d'études et de recherches sur la Méditerranée (GERM) dénonce la décision unilatérale du gouvernement algérien de rompre les relations avec le Maroc.

Le GERM s'est dit surpris par cette décision bien que cela ait été attendu au vu des introductions y afférentes distillées ces derniers temps et qui ont fait l'objet d'un suivi étroit de la part des observateurs et chercheurs du groupement tout au long de cette période. Cela révèle clairement l'inexistence de justifications et de fondements rationnels de cet acte, en l'absence de preuves tangibles quant aux accusations fallacieuses et reproches mystificateurs formulés par les dirigeants algériens à l'encontre du Maroc.

« Tout observateur objectif ne peut que se retrouver face à un ensemble de prétextes qui s'avèrent très en deçà du niveau des raisons objectives (pouvant conclure par une telle décision) notamment de la formulation, au plus haut sommet de l'Etat, par le Maroc de sa volonté d'ouverture de dialogue et de coopération (...) comme cela a été clair dans le discours du Trône de Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans la soirée du samedi 31 juillet 2021 », peut-on lire dans le communiqué du GERM.

Le collectif universitaire note que « le discours politique, diplomatique et sécuritaire algérien » s'est intensément orienté, ces derniers temps,

vers l'escalade caractérisée par l'intimidation verbale et la recrudescence de l'animosité à l'égard du Maroc révélant la détermination de rupture et le rejet de toute initiative de dialogue ou d'examen des malentendus et dénotant une volonté de renier tous les engagements historiques et les principes sur lesquels se fondent les relations internationales, notamment la charte des Nations unies relative aux

valeurs internationales de paix et de sécurité et de développement de rapports d'entente entre les nations.

Par ailleurs le GERM rappelle que « les deux pays et les deux peuples frères » sont liés par les principes et engagements de la Ligue arabe, de l'Organisation de coopération islamique (OCI), de l'Organisation des pays non alignés mais aussi par les valeurs débattues et défendues par de nombreux institutions et espaces internationaux, régionaux et locaux, particulièrement l'espace maghrébin qui a cumulé une longue histoire marquée par les combats historiques, les luttes militantes et la portée humaine, toutes les composantes d'un destin commun en somme.

Le Groupement souligne à ce propos, que l'édification du Grand Maghreb à laquelle aspirent les peuples maghrébins, compte tenu « des exigences et nécessités historiques, géopolitiques, économiques, sociales et culturelles », a toujours été reniée et entravée pour des raisons totalement injustifiées, affectant, de surcroît, la souveraineté des Etats et leur intégrité territoriale et menaçant de ce fait la stabilité et la sécurité de la région.

« Il est clair, souligne le communiqué du GERM, que les responsables algériens endossent et endosseront la responsabilité historique et politique de ce cumul négatif dans les relations intermaghrébines, notamment, de cette décision unilatérale, dénuée de tout fondement objectif, rationnel nécessaire pour la

prise des décisions diplomatiques et politiques ayant trait aux relations extérieures et à leurs engagements ».

Là-dessus, le Groupement estime que la conjoncture mondiale caractérisée par une nouvelle ère étroitement liée aux problématiques et répercussions de la globalisation interpelle sur le défi majeur consistant à veiller sur la construction régionale à même de faire face aux enjeux du 21ème siècle, enjeux matérialisés par plusieurs phénomènes et par de multiples dangers, tels le terrorisme, l'extrémisme, le trafic des stupéfiants, l'immigration, les mutations climatiques...

Et de conclure que le GERM a toujours appelé et depuis plus de trente années à privilégier la voie de la sagesse et du réalisme et à se référer à la vision stratégique et futuriste en matière de gestion de la situation maghrébine actuelle.

« Les peuples disposent d'une mémoire vive et ne tolèrent naturellement et spontanément aucune atteinte aux richesses historiques et symboliques de cette mémoire », précise-t-il avant d'ajouter que « le peuple algérien, bien au fait des sacrifices consentis par le peuple marocain, ne peut pas oublier, aisément la communauté de l'histoire, l'endurance partagée et les rapports fraternels beaucoup plus profonds et plus solides que les discours de haine et de recours aux prétextes, aux raisonnements fallacieux et aux ruptures inacceptables.

Rachid Meftah

“

Les peuples disposent d'une mémoire vive et ne tolèrent naturellement et spontanément aucune atteinte aux richesses historiques et symboliques de cette mémoire

Rupture des relations diplomatiques entre le Maroc et l'Algérie

Les réactions de par le monde

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a exprimé jeudi son "profond regret" suite à la rupture des relations diplomatiques entre le Maroc et l'Algérie, pays piliers de l'UA.

"Le président de la Commission déplore toute détérioration des relations fraternelles, historiques, multidimensionnelles des deux Etats et des deux peuples maghrébins frères", a souligné M. Faki Mahamat dans un communiqué. Le président de la Commission a invité les deux membres de l'UA à s'engager résolument dans une logique de paix et de coopération fructueuse dans l'intérêt bien compris des deux peuples.

Il a réitéré l'entière disponibilité de l'UA à promouvoir toute initiative en vue de la reprise des relations fraternelles entre les deux pays au service de la paix et la prospérité au Maghreb et en Afrique.

Quant au vice-président du Parti de l'Alliance des libéraux et des démocrates pour l'Europe (ALDE) au Parlement européen, Ilhan Kyuchuk, il a exprimé son profond regret suite à la décision unilatérale de l'Algérie de rompre les relations diplomatiques avec le Maroc. « A

l'heure des défis et du nécessaire dialogue entre voisins dans l'intérêt des citoyens, je regrette vraiment la décision unilatérale de l'Algérie de rompre les relations diplomatiques avec le Maroc », a déclaré le député européen dans un tweet.

Cette décision, a-t-il estimé, «risque d'aggraver les tensions dans la région et ne pourrait avoir qu'un impact négatif».

Pour ce qui est des pays arabes, l'Etat du Qatar a exprimé son profond regret suite à la rupture des relations diplomatiques entre l'Algérie et le Maroc.

Le ministère qatari des Affaires étrangères a souligné jeudi, dans un communiqué, que le Qatar "insiste sur la nécessité de maintenir ouvertes les voies du dialogue et de la diplomatie pour résoudre tous les problèmes en suspens dès que possible".

"L'Etat du Qatar demeure attaché à tout ce qui préserverait la marche de l'action arabe commune et la cohésion des nations arabe et islamique", a indiqué le ministre.

Même son de cloche du côté du Royaume de Jordanie qui a exprimé ses regrets face à la décision de l'Algérie de rompre les relations di-

plomatiques avec le Royaume du Maroc.

Le ministère jordanien des Affaires étrangères et des Expatriés a exprimé, dans un communiqué, ses regrets face aux récents développements des relations entre le Royaume du Maroc et la République algérienne, qui se sont détériorées à telle enseigne que l'Algérie a pris la décision de rompre ses relations diplomatiques avec Maroc.

Le Ministère a appelé ainsi à faire prévaloir le dialogue et à résoudre tous les différends entre le Royaume du Maroc et l'Algérie pour ramener les relations entre les deux pays à la normale.

Il a également formulé l'espoir de faire prévaloir le dialogue pour résoudre tous les différends et ramener de la sorte les relations à la normale, de manière à renforcer la sécurité, la stabilité et la prospérité dans la région et consolider le rôle important des deux pays dans l'action arabe commune.

Le Royaume de Jordanie veille constamment au renforcement de l'action arabe commune, à la conciliation entre tous les frères et à faire perpétuer la communication et le dialogue, au service des intérêts de tous les frères et des causes arabes, soutient la même source.

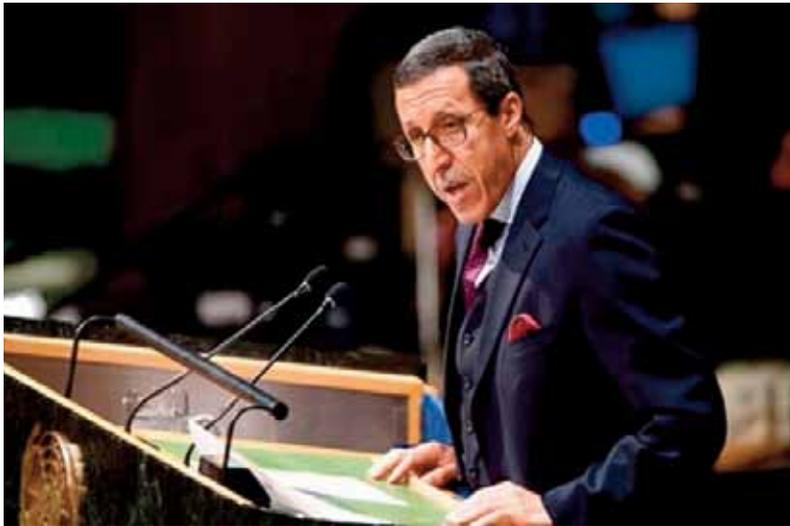
Mercredi, l'Etat des Emirats arabes unis a exprimé son regret quant à la décision de rompre les relations diplomatiques entre le Maroc et l'Algérie.

Dans un communiqué, le ministre émirati des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Cheikh Abdullah Bin Zayed Al Nahyan, a affirmé que son pays tient constamment à la solidité des relations arabes positives, à leur unité et à leur développement pour servir les intérêts des peuples frères et renforcer leur prospérité.

L'Etat des Emirats arabes unis "a toujours œuvré pour approfondir et renforcer les relations arabes, et de ce point de vue, il déplore les développements en cours entre l'Algérie et le Maroc, et la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays", a déclaré le ministre dans ce communiqué publié sur le site Web du ministère.

Les Emirats arabes unis "entretiennent de solides relations fraternelles avec les deux pays et cherchent à les développer conformément à l'approche de l'Etat soutenant tous les efforts conjoints qui servent les causes arabes", a-t-il ajouté.

Participation du Maroc aux travaux du séminaire du C24 à la Dominique



Une délégation marocaine, conduite par l'ambassadeur représentant permanent du Maroc à l'ONU, Omar Hilale, a pris part du 25 au 27 août courant, au séminaire régional du C24 pour les Caraïbes, tenu à la Dominique.

Ce séminaire a été l'occasion pour la délégation marocaine d'informer les membres du Comité et les autres participants des derniers développements de la question du Sahara marocain, tant sur le terrain, que sur le plan international et onusien. Il a également permis de dévoiler le rôle de l'Algérie et sa

responsabilité dans la genèse et le maintien du différend régional sur le Sahara marocain et de démythifier les actions hostiles de ce pays contre l'intégrité territoriale du Royaume.

De même, les deux élus du Sahara marocain, en l'occurrence Mme Ghalla Bahiya, vice-présidente de la région Dakhla-Oued Eddahab et M. M'hamed Abba, vice-président de la région Laâyoune-Sakia El Hamra ont été invités, comme c'est le cas depuis 2018, par la présidente du Comité, afin de prendre part à ce séminaire.

Cette réunion onusienne s'est

tenu dans un contexte marqué par les succès diplomatiques retentissants engrangés par le Royaume, qui consacrent la marocanité du Sahara. Il s'agit, notamment, de la reconnaissance par les Etats-Unis de la souveraineté pleine et entière du Maroc sur ses provinces du Sud, ainsi que l'ouverture de 24 consulats généraux à Laâyoune et Dakhla. Elle intervient, également, quelques mois après l'action pacifique menée par les Forces Armées Royales ayant permis d'assurer, une fois pour toutes, la libre circulation des personnes et des biens à El Guergarat.

Initiative marocaine d'autonomie

Les positions favorables de Sainte-Lucie et du Congo

Sainte-Lucie a réitéré jeudi devant le Comité des 24 (C24) de l'ONU son "soutien total" à l'initiative marocaine d'autonomie, estimant qu'elle constitue "la seule solution sérieuse et réaliste" au différend régional sur le Sahara.

S'exprimant à l'occasion d'un séminaire régional du C24 tenu à Saint John, en Dominique, la représentante de Sainte-Lucie s'est félicitée de la dynamique créée dans le processus politique grâce à la tenue de deux tables rondes à Genève avec la participation du Maroc, de l'Algérie, de la Mauritanie et du "polisario".

"Sainte-Lucie soutient ce processus de tables rondes et s'associe au Conseil de sécurité pour saluer la détermination des quatre participants à rester engagés pendant toute la durée de ce processus, dans un esprit de réalisme et de compromis, afin d'assurer une issue favorable", a-t-elle indiqué.

"Je voudrais également saluer les efforts du Maroc, visant à développer le Sahara, à améliorer le niveau de vie de ses habitants et à leur permettre de bénéficier des ressources de la région, ainsi que la campagne de vaccination largement accessible contre la Covid-19", a ajouté la déléguée lucienne à ce séminaire onusien.

En plus de la récente reconnaissance par les Etats-Unis d'Amérique de la souveraineté marocaine sur le Sahara, un grand nombre de pays ont ouvert des consulats dans les villes de Laâyoune et Dakhla, réaffirmant ainsi l'intégrité territoriale du Maroc et mettant en avant les opportunités de développement économique et social de la région au profit de ses habitants, a-t-elle en outre indiqué.

"Les progrès réalisés par le gouvernement du Maroc sur le terrain, en particulier dans la promotion des droits de l'Homme et de la démocratie, sont très louables et inspirants", a ajouté l'intervenante.

Sainte-Lucie a martelé qu'il "est grand temps d'écouter tous les appels du Conseil de sécurité, depuis 2011, pour permettre au Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés de procéder à un recensement et un recensement des populations des camps de Tindouf dont les droits humains fondamentaux sont bafoués."

Par ailleurs, la République du Congo a salué jeudi l'initiative marocaine d'autonomie en vue d'un règlement définitif de la question du Sahara.

"Nous saluons l'Initiative marocaine d'autonomie devant mener à un règlement définitif de ce différend, sous l'égide de l'Organisation des Nations unies, tel qu'entériné par la décision 693, adoptée lors du Sommet de l'Union africaine de Nouakchott du 2018", a indiqué l'ambassadeur congolais, dans une intervention devant le séminaire régional du C24 pour les Caraïbes, qui se tient à la Dominique.

Le diplomate a ajouté que son pays encourage "le règlement définitif de ce différend régional dans un esprit de compromis pour une solution politique, réaliste, pragmatique et durable".

"Nous lançons un appel à toutes les parties prenantes en vue de la relance du processus politique, et ce, conformément aux dispositions pertinentes de la résolution 2548 (2020), adoptée le 30 octobre 2020 par le Conseil de sécurité", a-t-il ajouté devant cette réunion onusienne tenue du 25 au 27 août.

Le 25^{ème} consulat dans les provinces du Sud sera ouvert lundi à Dakhla



Moins d'une semaine après l'annonce par Alger de la fermeture de son ambassade à Rabat, plusieurs autres pays ont annoncé l'ouverture d'une ambassade ou de plusieurs consulats.

C'est notamment le cas de la

Sierra Leone dont le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, David Francis, a déclaré, jeudi à Rabat, que son pays ouvrirait lundi prochain un consulat général à Dakhla, dans les provinces du Sud du Maroc.

"Au regard des relations distinguées liant nos deux pays, la Sierra Leone va procéder à l'ouverture officielle d'une ambassade à Rabat et d'un consulat général à Dakhla", a-t-il dit lors d'un point de presse conjoint avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, à l'issue de leurs entretiens.

Pour la Sierra Leone, "le Sahara est un territoire sous souveraineté marocaine", a affirmé le diplomate sierra-léonais.

M. Francis a, par ailleurs, mis en avant le caractère "spécial" des relations liant les deux pays, impulsées par les deux chefs d'Etat, SM le Roi Mohammed VI et le président Julius Maada Bio, qui œuvrent à renforcer ces liens "crédibles et de longue date".

De son côté, M. Bourita s'est félicité de l'annonce de la Sierra Leone d'ouvrir un consulat général à Dakhla, soulignant qu'à tra-

vers cette décision, les relations entre les deux pays connaissent aujourd'hui un "saut qualitatif".

Ahmadou El-Katab

Freetown soutient le projet de gazoduc Nigeria-Maroc

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la Sierra Leone, David Francis, a exprimé, jeudi à Rabat, le soutien de son pays au projet de gazoduc devant relier le Nigeria et le Maroc. "Le commerce et l'investissement sont une composante très importante mais la composante politique l'est aussi, c'est pourquoi nous soutenons le projet de gazoduc Nigeria-Maroc", a-t-il dit lors d'un point de presse conjoint avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, à l'issue de leurs entretiens.

Le chef de la diplomatie sierra-léonaise a affirmé, dans ce sens, que son pays "ne doute pas que ce projet lui sera bénéfique, au même titre que les autres pays de la sous-région ouest-africaine", soulignant que "cela démontre le leadership et la place mondiale du Maroc en matière de soutien à la sécurité énergétique et d'accès à l'électricité".

Lancé en 2016 à Abuja sous la présidence de S.M le Roi Mohammed VI et du Président nigérian Muhammadu Buhari, ce projet d'enquête reliera les ressources gazières du Nigeria, celles de plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et le Maroc, favorisant ainsi l'intégration économique régionale.

Interpellation

La brigade régionale de la police judiciaire de Rabat a interpellé, jeudi, un inspecteur de police principal exerçant dans un arrondissement de police de la capitale, en flagrant délit de réception d'une somme d'argent en guise de corruption lors de l'exercice de ses fonctions. Le parquet compétent avait confié à la brigade régionale de la police judiciaire l'enquête au sujet d'une plainte d'un commerçant en alimentation qui accuse le fonctionnaire suspect de lui avoir demandé un pot-de-vin pour traiter sa plainte déposée auprès d'un arrondissement de police, indique un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), précisant que les recherches et investigations approfondies ont permis d'interpeller le policier concerné en flagrant délit de réception de la somme d'argent.

L'inspecteur de police principal a été placé en garde à vue à la disposition de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent en vue de déterminer les tenants et aboutissants de cette affaire, souligne la même source, précisant que la DGSN a décidé de suspendre provisoirement le policier en question dans l'attente des résultats de l'enquête judiciaire.

Agrégation

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a indiqué, jeudi, que le dernier délai de dépôt de candidatures pour l'accès au cycle d'agrégation est fixé au 3 septembre prochain. Les candidats souhaitant s'inscrire en première année des spécialités informatique, français, mathématiques, génie mécanique, génie électrique, traduction, physique, chimie, économie et gestion, sont invités à déposer leurs dossiers avant 16H30 de la date butoir, a précisé ce département dans un communiqué.

Le concours d'agrégation est ouvert devant les candidats disposant d'au moins un master, diplôme de master spécialisé, diplôme d'ingénieur d'Etat ou équivalent dans l'une des branches concernées et âgés au plus de 35 ans à la date des épreuves.

Il est également ouvert devant les enseignants de l'enseignement secondaire qualifiant disposant de 3 ans d'ancienneté et diplômés en licence fondamentale ou professionnelle dans l'une des dites spécialités. Les épreuves écrites devront se dérouler dans les centres régionaux des métiers de l'éducation et de la formation entre le 10 et le 12 septembre prochain, en fonction des branches.

La vaccination des 12-17 ans sera facultative

Le lancement de la campagne est imminent



En ces temps covidés, pour une rentrée scolaire en toute sécurité, la vaccination de la tranche d'âge des 12-17 ans apparaît comme une évidence. Justement, le ministre de la Santé, Khalid Ait Taleb, et le ministre de l'Éducation nationale,

Saïd Amzazi, ont présidé, jeudi, une réunion gouvernementale visant à finaliser le dispositif national de vaccination anti-Covid pour les jeunes.

Plusieurs enseignements sont à tirer. Outre la validation par le comité scientifique des vaccins

Sinopharm et Pfizer pour ce pan de la campagne de vaccination nationale, chaque enfant devra être accompagné de son tuteur. Avant que l'enfant ne tende le bras, son tuteur aura d'abord à signer une autorisation de vaccination. Confirmant ainsi

l'hypothèse d'une vaccination qui ne serait pas obligatoire.

Par ailleurs, le tuteur aura la possibilité de choisir le vaccin qui sera administré à l'enfant, entre le sérum chinois et celui américain. S'agissant de l'identification des enfants concernés, elle sera possible grâce au Code Massar, que votre enfant soit scolarisé dans l'enseignement public ou l'enseignement privé. Désormais, le dispositif semble prêt. Il ne reste plus qu'à donner le top départ de la campagne. D'autant que 2 millions de doses du vaccin Sinopharm, 680.000 doses du vaccin Pfizer et 650.000 doses du vaccin AstraZeneca (Covax), sont attendues dans les prochains jours sur le tarmac de l'aéroport Mohammed V de Casablanca. Et comme les bonnes nouvelles en appellent d'autres, la propagation du virus a ralenti quelque peu.

Le Dr Mouad Merabet s'est montré rassurant dans de récentes déclarations, arguant que le pic épidémique de la troisième

vague n'est plus qu'un mauvais souvenir. "Il existe des disparités entre les provinces. Certaines ont dépassé le pic des contaminations, tandis que d'autres le subissent actuellement, avec une recrudescence de cas graves et de décès", a précisé le coordinateur du Centre national des opérations d'urgence de santé publique au ministère de la Santé. Puis de préciser : "Au niveau national, nous sommes face à une phase descendante des contaminations, avec un pic atteint durant la semaine du 8 août. Un pic qui a duré 2 semaines, contrairement à la première vague de l'année dernière."

En conclusion, le Dr. Mouad Merabet a dissipé les craintes quant aux cas graves : "Le pic des nouveaux cas graves a été atteint la semaine du 15 août. Il a duré deux semaines. Il est à noter que l'on évoque un pic de nouvelles admissions en réanimation et soins intensifs, et non plus un pic d'occupation".

C.E

Covid-19: Le Ministère public résolu à réprimer la fraude des documents sanitaires

La présidence du Ministère public a incité les autorités judiciaires à mener une action vigoureuse contre la fraude des documents sanitaires relatifs à la Covid-19 (pass vaccinal et test PCR), vu le recours de plus en plus fréquent à ces pratiques constaté dernièrement au Maroc ou à l'étranger.

En plus d'être incriminés par la loi, ces actes sapent les politiques publiques destinées à juguler la propagation de la pandémie, particulièrement les efforts d'élargissement des catégories bénéficiaires de la vaccination et de prévention des déplacements en infraction avec les règlements en vigueur, a souligné la présidence dans une circulaire adressée aux procureurs généraux et aux procureurs du Roi.

La circulaire a invité la police judiciaire

à recourir à tous les moyens appropriés pour détecter les cas de fraude des documents en question, à ouvrir des enquêtes en conséquence et à faire preuve de la fer-

Un étudiant interpellé à Oujda pour falsification d'un certificat de test PCR

Les éléments de la Sûreté nationale opérant à l'aéroport d'Oujda-Angad ont interpellé, jeudi, un étudiant marocain âgé de 24 ans, pour son implication présumée dans la falsification et l'utilisation d'un certificat de test de dépistage du coronavirus (Covid-19). Le suspect avait présenté un test PCR négatif, alors qu'il s'appretait à se rendre en Europe, indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), notant que les recherches et investigations menées ont révélé qu'il a obtenu le test PCR sans subir d'examen, en échange d'une somme d'argent.

Le mis en cause a été placé en garde à vue à la disposition de l'enquête judiciaire menée par le service préfectoral de la police judiciaire d'Oujda sous la supervision du parquet compétent, afin d'élucider les circonstances de cette affaire et d'identifier toutes les personnes impliquées dans la falsification des documents et tests qui concernent la sécurité sanitaire de tous les citoyens, conclut la DGSN.

meté nécessaire à l'encontre des personnes présumées impliquées dans ces affaires, dans le strict respect de la loi.

La présidence du Ministère public a exhorté l'ensemble des responsables concernés à mettre en œuvre ces instructions de manière scrupuleuse et résolue, tout en l'informant des affaires qui leur sont présentées et des difficultés auxquelles ils pourraient être confrontés.

La même source rappelle, par ailleurs, les efforts consentis par le Royaume pour la préservation de la santé et de la sécurité des citoyens et la maîtrise de la situation épidémique, depuis la déclaration de l'état d'urgence sanitaire et les décisions qui s'en sont suivies, dont la finalité est d'endiguer la diffusion du virus, de faire aboutir la campagne nationale de vaccination et, partant, de réaliser l'immunité collective.

En France, une rentrée sociale à l'ombre des manifestations contre le pass sanitaire

Les syndicats font leur rentrée: une intersyndicale devrait décider lundi d'une grande journée de mobilisation le 5 octobre et souper la meilleure manière de répondre aux manifestations désormais hebdomadaires contre le pass sanitaire.

Force ouvrière, la CFE-CGC, la FSU, Solidaires et les organisations de jeunesse Unef, MNL et UNL se rendront à l'invitation de la CGT lundi en fin d'après-midi au siège de la centrale syndicale à Montreuil (Seine-Saint-Denis) et un point-presse sera organisé dans la foulée. Objectif de cette journée de manifestations et de grèves, la défense de l'emploi, des salaires et des services publics, et le refus des réformes de l'assurance chômage et des retraites.

"Le contexte social, économique et sanitaire, en cette veille de rentrée sociale, est particulièrement préoccupant pour le monde

du travail et la jeunesse. Les annonces du gouvernement, en matière de réforme de l'assurance chômage comme celle de la retraite, sont dangereuses", écrivent ces organisations dans un communiqué commun diffusé vendredi. Si le gouvernement tempore sur les retraites, il prévoit une mise en oeuvre dès le 1er octobre de la réforme de l'assurance chômage, les signaux étant selon lui au vert pour l'emploi.

La ministre du Travail, Elisabeth Borne, a promis mercredi sur BFM Business de revenir prochainement "vers le Conseil d'Etat avec un nouveau décret", de manière à "avoir un texte opérationnel au 1er octobre". La plus haute juridiction administrative avait suspendu le 22 juin une partie de la réforme en raison des "incertitudes sur la situation économique".

La CFDT ne participera pas à l'intersyndicale de lundi, mais son secrétaire national Laurent Berger

s'exprimera dans un quotidien mardi.

Organisations syndicales et patronales seront par ailleurs reçues lors de réunions bilatérales à Matignon les 1er et 2 septembre afin de balayer les sujets d'actualité.

La question du pass sanitaire devrait planer au-dessus de ces discussions, alors que ses opposants manifestent tous les samedis depuis le 17 juillet, dans des cortèges à l'ampleur inhabituelle au coeur de l'été. Le président du Medef, Geoffroy Roux de Bézieux, a souhaité mardi dans *Le Parisien* "qu'il dure le moins longtemps possible", même si l'organisation patronale y est "favorable".

Les syndicats expriment eux des positions contrastées. La CFDT avait approuvé dans un communiqué le 26 juillet "l'adoption d'un texte plus équilibré et respectueux des droits des travailleurs", à l'issue des débats

sur la loi sanitaire. FO avait regretté que la non-présentation du pass puisse se traduire par une suspension du contrat de travail, "une sanction lourde pour les salariés (...) concernés". La CGT avait elle publié un communiqué très critique, voyant dans cette suspension une "sanction totalement inédite et disproportionnée".

Secrétaire confédérale de la CGT, Céline Verzeletti a signé, à l'instar des dirigeants de Solidaires, la "pétition contre la loi sanitaire et les régressions sociales à venir" publiée fin juillet, qui se prononçait pour le retrait de la loi.

Des organisations professionnelles ou territoriales de la CGT ont participé à différentes manifestations le samedi au cours de l'été, là où le mouvement social pouvait mener la contestation sans sembler à la remorque de l'extrême droite ou des "antivax".

Mercredi, des représentants d'Attac, de la CGT, de Solidaires,

mais aussi du NPA ou de la France insoumise se sont retrouvés pour un déjeuner à Nantes, en marge de l'Université d'été des mouvements sociaux et des solidarités: au menu des discussions, l'organisation ou non d'une mobilisation en septembre contre le pass sanitaire.

"On a des débats entre nous (...). Est-ce que c'est un samedi ? (...) Dans tous les cas, ce sera sur nos propres mots d'ordre: la levée des brevets; beaucoup plus de moyens sur la santé publique, les hôpitaux; et la prévention parce qu'une vaccination large et massive est nécessaire", a expliqué à l'AFP la porte-parole d'Attac, Aurélie Trouvé.

Le combat se jouera aussi sur le terrain judiciaire. Dans son communiqué, la CGT se disait "à la disposition des salariés pour (...) les assister dans le cadre des procédures prud'homales en vue de contester les éventuelles sanctions dont ils pourraient être victimes".



Un an après la Covid, fatigue et essoufflement persistent pour de nombreux patients

Un an après leur hospitalisation pour Covid, fatigue et essoufflement sont encore au rendez-vous pour de nombreux patients, montre une étude chinoise qui appelle à mieux prendre en compte les effets à long terme de la pandémie. "Environ la moitié" des patients sortis de l'hôpital "souffrent encore d'au moins un symptôme persistant (le plus souvent de la fatigue ou une faiblesse musculaire) et un patient sur trois présente encore un essoufflement" après douze mois, souligne l'article paru vendredi dans la revue britannique *The*

Lancet. Ces proportions sont encore plus élevées chez les patients touchés par une forme sévère de Covid, qui ont séjourné dans un service de soins intensifs. Les chercheurs se sont appuyés sur le bilan de santé réalisé par près de 1.300 personnes sorties entre janvier et mai 2020 d'un hôpital de Wuhan, première ville touchée par la pandémie. Ils ont comparé ces données avec celles recueillies six mois après la sortie des mêmes patients. Résultat: "La proportion de patients avec encore au moins un

symptôme ou séquelle a diminué de 68% après six mois, à 49% après douze mois". "La proportion de patients atteints de dyspnée (gêne respiratoire, NDLR)" a elle "légèrement augmenté, de 26% lors de la visite après six mois, à 30% à la visite après 12 mois". Et la part des patients présentant une diminution de la capacité de diffusion des poumons (c'est-à-dire un moins bon transfert de l'oxygène et du dioxyde de carbone entre les poumons et le sang) n'a montré aucune amélioration entre les deux échéances. L'étude met aussi en évidence

une progression de la proportion de patients atteints d'anxiété ou de dépression, à 26% contre 23%. Les auteurs soulignent par ailleurs que les femmes sont 43% plus enclines que les hommes à souffrir de fatigue ou de faiblesse musculaire persistante, et deux fois plus à se voir diagnostiquer de l'anxiété ou une dépression. Elles sont aussi trois fois plus touchées par une baisse de la capacité de diffusion de leurs poumons. Les auteurs notent malgré tout qu'une grande majorité (88%) des patients qui travaillaient avant la maladie avaient repris leur poste

un an après. Cette étude, la première avec un an de recul, s'ajoute à de précédents travaux de recherche qui mettent en garde les autorités des différents pays sur le fait que "les systèmes de santé doivent se préparer à apporter un soutien à long terme" aux patients touchés par la Covid. "La Covid longue est un défi médical de premier ordre", s'inquiète *The Lancet* dans un éditorial joint à l'étude, appelant à davantage de recherche pour en comprendre les mécanismes et à une meilleure prise en charge des patients qui en souffrent.

A l'aéroport de Kaboul, des rêves d'Occident noyés dans un bain de sang

Milad était venu jeudi à l'aéroport de Kaboul avec sa femme, ses trois enfants et tous leurs papiers dans l'espoir de partir pour une nouvelle vie aux États-Unis. Mais tout s'est effondré d'un coup lorsque la première bombe a explosé.

La "panique totale" a alors saisi les Afghans rassemblés par milliers depuis des jours devant les portes de l'enceinte pour tenter de fuir le nouveau régime des talibans à bord de l'un des innombrables avions affrétés par les Occidentaux.

Deux kamikazes du groupe Etat islamique venaient de frapper, visant notamment des soldats américains qui gardaient les abords surpeuplés de l'aéroport.

Un carnage: au moins 85 morts, dont 13 Américains, et plus de 160 blessés, selon les derniers bilans. Les explosions ont frappé la foule de plein fouet projetant des dizaines de victimes dans l'eau souillée et fétide d'un canal d'égout courant le long de l'aéroport.

Des corps ensanglantés y étaient éparpillés, certains le visage dans ces quelques dizaines de centimètres d'eau marron. Inanimés, ou semi-conscients, comme cet homme qu'un autre tenait par le coude pour maintenir son visage à la surface.

D'autres victimes, plus chanceuses, parvenaient à se relever, alors que des blessés graves étaient évacués dans des brouettes. Autour, une partie de la foule choquée criait à l'aide, cha-

acun cherchant ses proches au milieu du bain de sang. "Il y a beaucoup de morts et de blessés", a raconté Milad.

Cerné par "les corps et fragments humains projetés" aux alentours, il perd dans la confusion les papiers de la famille avec lesquels il espérait pouvoir embarquer vers l'étranger. "Je ne veux jamais, plus jamais, aller (à l'aéroport). Mort à l'Amérique, son évacuation et ses visas", dit-il, dégoûté. "Quand les gens ont entendu l'explosion, ça a été la panique totale", se souvient un autre Afghan venu lui aussi tenter de quitter le pays.

Selon lui, l'attaque a également pris par surprise les gardes talibans qui surveillaient les abords de l'aéroport. "Ils ont alors tiré en l'air pour disperser les gens qui attendaient devant la porte", ajoute cet homme qui a notamment vu "un homme courir avec un bébé blessé dans les bras". Ils étaient encore des milliers jeudi devant l'aéroport, de plus en plus fébriles à quelques jours de l'échéance du 31 août.

Fixée par le président américain Joe Biden pour retirer les troupes étrangères d'Afghanistan, elle marquera la fin du gigantesque pont aérien organisé par les Occidentaux depuis la soudaine reprise du pouvoir par les talibans à la mi-août, et qui a permis jusqu'ici d'évacuer près de 100.000 personnes.

Les candidats au départ avaient ignoré les avertissements occidentaux lancés depuis la veille et faisant état de menaces crédi-



bles d'attentats suicide autour du complexe. Une explosion a eu lieu près d'Abbey Gate, une des portes d'accès de l'aéroport utilisée notamment par les Français et Britanniques pour faire rentrer les personnes à évacuer, et l'autre à proximité de l'hôtel Baron, selon le Pentagone.

Des hommes, femmes et enfants ont alors couru dans tous les sens pour s'éloigner des lieux d'où s'échappait une épaisse fumée. Peu après, un photographe de l'AFP a vu arriver au moins

cinq dépouilles de victimes et des dizaines de blessés dans un hôpital proche, géré par l'ONG italienne Emergency.

Des femmes aux tuniques ensanglantées pleuraient, au milieu d'autres victimes pris en charge sur des brancards. Les blessés "ne pouvaient pas parler, beaucoup étaient terrifiés, leurs yeux perdus dans le vide", a expliqué sur Twitter Alberto Zanin, le coordinateur médical de l'hôpital, qui était déjà plein à 80% avant l'attentat.

Sur place, un habitant de Ka-

boul, Abdul Majeed, y cherchait son frère, dont il n'avait plus eu de nouvelles depuis les explosions. "Il était à l'aéroport, il voulait partir à l'étranger. Je ne sais pas s'il est entré ou pas, les Américains empêchent l'accès". "C'était un lycéen, il était doué, mais à cause de la situation du pays aujourd'hui, il voulait partir, comme tout le monde ici", a-t-il expliqué. "Il accompagnait une famille à l'aéroport, il était parti sans papiers, sans rien. Ça a explosé alors qu'ils avançaient vers l'entrée".

Quelle menace représente le groupe Etat islamique en Afghanistan ?

L'attentat meurtrier perpétré à l'aéroport de Kaboul par l'Etat islamique (EI) nourrit les craintes de voir l'Afghanistan devenir sous le nouveau régime taliban un puissant pôle d'attraction pour le réseau jihadiste et d'autres organisations terroristes.

La double attaque suicide, revendiquée par la branche locale de l'EI, l'Etat islamique au Khorasan (EI-K, désigné parfois par le sigle anglais ISKP), a fait des dizaines de morts dont 13 soldats américains. Elle a été menée malgré de multiples avertissements de sécurité lancés par les Etats-Unis et leurs alliés. Il s'agit de l'attaque la plus meurtrière contre l'armée américaine en Afghanistan depuis 2011. Il y a vingt ans, les attentats du 11 septembre 2001 avaient déclenché l'intervention en Afghanistan d'une coalition menée par les Etats-Unis pour mettre fin au premier régime des talibans qui abritait les jihadistes d'Al-Qaïda.

Nombre d'observateurs avertisent que le pays risque aujourd'hui de redevenir une terre fertile pour des

groupes comme Al-Qaïda, dont certains talibans sont réputés toujours proches, ou l'EI.

Peu après la proclamation par l'EI d'un "califat" en Irak et en Syrie en 2014, d'anciens membres du Tehreek-e-Taliban Pakistan (TTP, les talibans pakistanais) ont proclamé leur allégeance au chef du groupe, Abou Bakr al-Baghdadi. Ils ont ensuite été rejoints par des Afghans déçus par les talibans et ayant fait défection et, début 2015, l'EI a officiellement reconnu la création de sa province (wilaya) du Khorasan.

Le Khorasan est l'ancien nom donné à une région qui englobait des parties de l'Afghanistan, du Pakistan, de l'Irak et de l'Asie centrale actuels. L'EI-K a établi sa tête de pont en 2015 dans le district montagneux d'Achin, dans la province orientale de Nangarhar, la seule où il parviendra à s'implanter durablement avec celle voisine de Kunar.

Partout ailleurs, le groupe s'est heurté aux talibans, même s'il a réussi à former des cellules dormantes autre

part en Afghanistan, notamment dans la capitale, et au Pakistan, selon les Nations unies.

Les dernières évaluations de ses effectifs varient d'un minimum de 500 à quelques milliers de combattants, selon un rapport du Conseil de sécurité de l'ONU paru en juillet.

L'EI a revendiqué certaines des attaques les plus meurtrières commises ces dernières années en Afghanistan et au Pakistan. Notamment des attentats suicide dans des mosquées, des hôpitaux et dans d'autres lieux publics. Le groupe a en particulier ciblé des musulmans qu'il considère comme hérétiques, en particulier les chiites de la minorité hazara.

En août 2019, il a ainsi revendiqué un attentat contre des chiites à un mariage à Kaboul, où 91 personnes ont été tuées. Il a aussi été fortement soupçonné d'avoir été derrière une attaque en mai 2020 contre une maternité d'un quartier majoritairement chiite de la capitale qui a coûté la vie à 25 personnes, dont 16 mères et des nouveau-nés.

Dans les provinces où il s'est implanté, sa présence a laissé des traces profondes. Ses hommes ont tué par balle, décapité, torturé et terrorisé des villageois et laissé des mines partout. Même s'il s'agit de deux groupes sunnites radicaux, ils ont des divergences en termes de théologie et de stratégie. Ils sont aussi en concurrence pour incarner le jihad. Signe de la forte inimitié qui les oppose, l'EI a qualifié les talibans d'apostats dans des communiqués.

L'EI-K s'est heurté à la répression à laquelle ont procédé les talibans à l'égard de leurs dissidents et s'est révélé incapable d'étendre son territoire, contrairement à ce qu'avait réussi à faire l'EI en Irak et en Syrie. En 2019, l'armée gouvernementale afghane, après des opérations communes avec les Etats-Unis, avait annoncé que le groupe avait été vaincu dans la province de Nangarhar.

Selon des évaluations des Etats-Unis et des Nations unies, l'EI-K n'a depuis plus largement opéré qu'au travers de ses cellules dormantes dans les

villes, pour des attaques fortement médiatisées.

Dans l'accord conclu en février 2020 avec les Etats-Unis sur le retrait des forces étrangères, les talibans ont promis de ne pas laisser le pays servir de base pour l'organisation d'attaques contre les Américains et leurs alliés.

Vendredi, un porte-parole du nouveau régime taliban a indiqué à l'AFP que celui-ci avait éradiqué l'EI-K de la totalité des 34 provinces afghanes, sauf celle de Kaboul où subsistent certains éléments protégés selon lui par l'ancien gouvernement renversé le 15 août.

L'EI s'était montré très critique à l'égard de l'accord de retrait des troupes américaines et étrangères d'Afghanistan conclu en février 2020 à Doha entre Washington et les talibans, accusant ceux-ci d'avoir renié la cause jihadiste.

Après leur entrée dans Kaboul et leur prise du pouvoir le 15 août, les talibans ont reçu les félicitations de plusieurs groupes jihadistes, mais pas de l'EI. Celui-ci pourrait profiter de l'effondrement de l'Etat afghan.

Douala face aux perpétuelles inondations

Douala est plongée dans le noir, mais des cris percent la nuit silencieuse: l'eau monte. Alerté par les voisins, Hummel met quelques affaires à l'abri, fait partir en hâte les enfants. Quelques minutes plus tard, le liquide noirâtre envahit l'habitation.

Mi-août, comme chaque année à la saison des pluies, le quartier informel de Makèpè-Missoké est envahi par les eaux, au cœur de la capitale économique du Cameroun. Sous l'effet du réchauffement climatique, les inondations sont de plus en plus fréquentes dans cette ville portuaire de plus de trois millions d'habitants, qui ne cesse de s'étendre. "Télé grillée, réfrigérateur grillé... Tout est gaspillé", soupire Hummel Tsafack, 35 ans.

"Dès que le tonnerre gronde, on surélève les lits. On a toujours peur ici. L'eau arrive tellement vite", abonde son voisin François, la cinquantaine. Il garde encore un souvenir amer de la crue de l'été 2020 qui avait paralysé la ville et ravagé le quartier.

Dans sa petite maison imprégnée d'humidité, tous les appareils électro-ménagers sont hors d'usage. Sur le sol, le béton est parsemé de quelques trous. "Cet endroit, on l'a déjà cimenté sept fois. A chaque inondation, ça casse et on doit recommencer".

"On s'est installé ici parce que c'était moins cher. On ne va pas déménager", prévient-il. Ce quartier précaire se trouve en zone inondable non constructible. Mais des habitants continuent de s'y entasser, poussés par le manque d'espace dans une ville au taux de croissance démographique supérieur à 5,5% par an.

Chaque année, près de 110.000 nouveaux citadins s'installent dans la mégapole et le fossé s'accroît entre l'offre et la demande de terrains disponibles.

Douala est propice aux inondations avec près de 250 km de cours d'eau et des précipitations abondantes qui avoisinent les 4.000 mm en moyenne par an.



Elle se situe à l'embouchure du fleuve Wouri, sur un bas plateau côtier, en bordure de l'océan atlantique et subit l'influence des marées.

Les données météorologiques des 20 dernières années indiquent une baisse des précipitations, qui masque une hausse des phénomènes extrêmes, et des épisodes de pluie très violents, provoquant des inondations.

La température de la métropole augmente, comme au niveau planétaire. Selon le dernier rapport des experts climat de l'ONU (Giec), les villes côtières sont en première ligne dans la crise climatique et risquent d'être "éliminées par les inondations à long terme" et par la hausse du niveau des océans.

Selon le Giec, les inondations déplaceront en moyenne 2,7 mil-

lions de personnes en Afrique et les coûts liés aux inondations pourraient d'ici 2050 être multipliés par dix, à 60 milliards de dollars par an, dans les 136 plus grandes villes côtières.

A Makèpè-Missoké, les déchets plastiques jonchent la rivière. "Regardez tous ces débris jetés par les riverains. A cela s'ajoute l'ensablement des sols et la colonisation de plantes envahissantes, qui réduisent le lit de la rivière. En cas de fortes pluies, l'eau déborde", explique le spécialiste de l'environnement Didier Yimkwa.

Pour répondre au problème, la ville a construit depuis 2012 une quarantaine de kilomètres de drains. Certains quartiers à risque, insalubres et précaires, ont aussi été aménagés pour permettre leur accès aux services de la ville, no-

tamment ceux de collecte des déchets.

Mais ordures et débris sont partout dans les quartiers pauvres de Douala, et les drains sont bien souvent recouverts de plastique, empêchant l'évacuation des eaux. "On estime que 30% des déchets se perdent dans la nature", souligne auprès de l'AFP le Dr Joseph Magloire Olinga, sous-directeur des études et de la protection de l'environnement de Douala.

Parallèlement, un autre programme a développé un observatoire hydrométéorologique pour collecter des données locales fiables sur la pluviométrie, et prévenir les risques d'inondation. La participation de l'Agence française de développement et de la Banque mondiale est essentielle, rappelle M. Olinga, responsable du suivi du projet "Douala, ville dura-

ble". "La réponse n'est pas suffisante", admet-il néanmoins. "Il faut une alternative sérieuse en matière foncière pour accueillir la population. Cela passe par la densification du centre-ville, et la construction de bâtiments en hauteur, mais certains secteurs sont bloqués par des promoteurs immobiliers qui ont acheté le foncier et ne veulent plus le vendre", explique-t-il.

Certaines zones inondables continuent aussi d'être attribuées à des projets immobiliers, une compétence de l'État.

Dans les quartiers comme celui de Makèpè-Missoké, l'objectif est d'apprendre à vivre avec ce risque d'inondations. "Mais il est certain qu'il faudra aussi faire partir certains habitants pour qui la menace est trop grande", conclut M. Olinga.

La Turquie annonce de premières discussions avec les talibans à Kaboul



Le président Recep Tayyip Erdogan a annoncé vendredi que la Turquie avait tenu de premières discussions avec les talibans à Kaboul, ajoutant qu'Ankara étudiait la proposition des nouveaux maîtres de l'Afghanistan de sécuriser l'aéroport de la capitale après le retrait américain. "Nous avons tenu nos premières discussions avec les talibans, qui ont duré trois heures et demie", a déclaré M. Erdogan aux journalistes. "Si c'est nécessaire, nous aurons l'occasion d'avoir de tels pourparlers à nouveau".

Il a précisé que les discussions s'étaient déroulées dans une section militarisée de l'aéroport de Kaboul où l'ambassade turque a été temporairement installée.

ment installée.

Réagissant à des critiques en Turquie à propos des relations d'Ankara avec les talibans, M. Erdogan a rétorqué que le pays ne pouvait "s'offrir le luxe" de rester sans rien faire dans cette région instable.

"Vous ne pouvez pas savoir quelles sont leurs attentes ou quelles sont nos attentes sans discuter. Qu'est-ce que la diplomatie, mon ami? C'est cela la diplomatie", a lancé le président turc.

La Turquie avait envisagé d'aider à sécuriser et de gérer l'aéroport de la capitale afghane mais a commencé mercredi à retirer ses soldats d'Afghanistan, laissant entendre qu'elle abandonnait cet objectif.

M. Erdogan a expliqué que les talibans voulaient dorénavant contrôler la sécurité à l'aéroport tout en proposant à Ankara d'assurer sa logistique.

Mais il a souligné que le double attentat suicide qui a tué jeudi au moins 85 personnes dont 13 soldats américains devant l'aéroport alors que s'achèvent progressivement les évacuations a montré l'importance de connaître en détail la façon dont l'aéroport sera sécurisé. "Ils disent: + nous allons assurer la sécurité, vous faites fonctionner (l'aéroport)+. Nous n'avons pris encore aucune décision sur cette question", a déclaré M. Erdogan. "Nous prendrons une décision une fois le calme revenu".

Economie

Wafa IMA Assistance agréée pour opérer dans les 14 pays de la zone CIMA

La Commission régionale de contrôle des assurances, régulateur du secteur des assurances de la Conférence interafricaine des marchés d'assurances (CIMA), a octroyé l'agrément de réassurance d'assistance à la succursale de Wafa IMA Assistance basée à Abidjan en Côte d'Ivoire. Wafa IMA Assistance Abidjan va ainsi pouvoir proposer ses capacités, son savoir-faire et celui de son large réseau de prestataires dans les 14 marchés d'assurances que compte la CIMA.

Dans un premier temps, Wafa IMA Assistance projette de démarrer ses activités dans 4 pays de la CIMA: la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Sénégal et le Mali. Sur ces marchés l'offre de démarrage s'articulera autour d'une gamme de produits destinés à soutenir les initiatives d'immigrant banking des filiales d'Attijariwafa Bank opérant dans ces économies d'accueil (rapatriement de corps, retour prématuré, assistance voyage, ...), à accompagner les développements des filiales ivoiriennes, camerounaises et sénégalaises de Wafa Assurance dans la santé, l'automobile et le dommage aux biens ainsi qu'à adresser les besoins des populations en termes d'assistance médicale, d'assistance voyage, d'assistance automobile...

Wafa IMA Assistance est une compagnie d'assistance et de réassurance d'assistance basée à Casablanca. Née il y a 10 ans de la volonté de trois grands groupes, Inter Mutuelles Assistance (IMA), Attijariwafa Bank et Wafa Assurance, de conjuguer leurs expertises et leurs forces de distribution, Wafa IMA Assistance s'est vite imposée comme leader sur ses métiers au Maroc en mettant la qualité de service au cœur de son projet.

Les clients de Wafa IMA Assistance bénéficient ainsi de la proximité, des conseils et des orientations apportés par les équipes expertes d'Attijariwafa Bank et de Wafa Assurance et du savoir-faire du leader européen de l'assistance Inter Mutuelles Assistance. IMA, filiale des grandes mutuelles françaises (MAIF, MACIF, MATMUT...), dispose d'un réseau de plus de 55.000 prestataires dans le monde, spécialisés dans le médical, le funéraire, le technique et effectue chaque année plus de 3 millions d'opérations d'assistance dans le monde entier. Wafa IMA Assistance après 10 ans de forte croissance sur le marché marocain initie son développement régional à travers l'implantation d'une succursale de réassurance en Côte d'Ivoire lui donnant la possibilité d'adresser les besoins d'assistance dans les 14 pays de la zone CIMA tout en focalisant le début de ses opérations sur les marchés ivoiriens, camerounais, sénégalais et maliens. Wafa IMA Assistance ambitionne de continuer son développement régional en Afrique pour soutenir le développement de ses actionnaires et pour saisir les opportunités offertes par les forts besoins d'assistance sans cesse grandissants en Afrique

L'activité touristique encore loin du compte



Le redressement de l'activité touristique, observé depuis la réouverture des frontières aériennes nationales en mi-juin dernier et la mise en place des dispositifs exceptionnels de l'opération Marhaba 2021, devrait se poursuivre au troisième trimestre 2021.

L'amélioration de ce secteur ne permet toutefois pas d'atteindre les niveaux enregistrés en 2019, a estimé la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de

l'administration.

Cela n'a pas empêché ce département de relever des prémices d'amélioration graduelle de l'activité touristique dans sa note de conjoncture du mois d'août (N°294).

En effet, « au titre du mois de juin 2021, les recettes touristiques ont connu une augmentation de 15,2%, bénéficiant de la réouverture graduelle des frontières nationales à partir de mi-juin et du lancement de l'opération Marhaba 2021 », a-t-elle souligné dans sa note parue récemment. Après avoir accusé un recul de 68,8% au premier trimestre et de 77,4% l'année précédente, la baisse des recettes touristiques s'est, en effet, atténuée à -10,5% au deuxième trimestre 2021.

Selon la même source, à fin juin 2021, les recettes se sont repliées de 58,1% pour se situer à 8,8 milliards de dirhams.

En ce qui concerne les arrivées touristiques, les données recueillies montrent qu'elles ont atteint 71.225 touristes au titre des mois d'avril et de mai 2021, après 1.710 à la même période de l'année précédente, dont 49,2% sont des MRE.

« Quant aux nuitées réalisées dans les établissements d'héber-

gement classés, elles se sont situées à 690.400 après 139.600, occupées à hauteur de 16,8% par des non-résidents », a indiqué la DEPF soulignant qu'au terme des cinq premiers mois de l'année en cours, les arrivées et les nuitées se sont repliées respectivement de 74,5% et 55,7%.

A titre de rappel, dans sa précédente note de conjoncture (juillet, N°293), la DEPF avait fait état de la baisse de 50,3% de la valeur ajoutée du secteur touristique au premier trimestre 2021, après un repli de 57,7% au quatrième trimestre 2020 et de 7,6% au premier trimestre 2020.

Poursuivant son analyse, la DEPF faisait également observer que « ce résultat se confirme par la baisse du nombre des arrivées de touristes de 78,1% à fin mars 2021 (-90,3% pour les touristes étrangers et -57,6% pour les MRE) ». Et d'ajouter que les nuitées réalisées dans les établissements classés se sont inscrites en baisse de 70,1% (-90,6% pour les non-résidents et -19,9% pour les résidents).

Dans sa note de juillet dernier, il était, par ailleurs, fait état de la poursuite de la tendance baissière de l'activité du secteur au terme des cinq premiers mois

de 2021. Un recul reflété par le reflux des recettes touristiques de 62,7%, après un recul de 30,6% un an auparavant, avait expliqué la DEPF précisant que cette évolution recouvre une baisse de 22,8% durant les deux premiers mois du deuxième trimestre 2021 et de 68,8% au premier trimestre 2021.

D'après les dernières données de l'Organisation mondiale de tourisme (OMT), le volume des arrivées de touristes internationaux à l'échelle mondiale « s'est réduit, à fin mai 2021, de 85% par rapport à son niveau de 2019 et de 65% par rapport à celui de 2020, malgré un léger sursaut en mai », a relevé la DEPF dans sa dernière note.

En effet, après le début de l'assouplissement des restrictions de voyage dans plusieurs pays et le début de regain de confiance des consommateurs, le tourisme international est reparti à la hausse progressivement.

Mais il est important de constater que ce « redressement reste très fragile et contrasté au vu des préoccupations croissantes concernant le variant Delta du virus », a souligné la DEPF.

Alain Bouithy

L'amélioration graduelle du secteur n'a pas permis d'atteindre les niveaux enregistrés en 2019



La production cumulée de phosphate en hausse de 2% à fin juin

La production cumulée de phosphate a maintenu son évolution positive à fin juin 2021, enregistrant un accroissement de 2% après 4,7% un an auparavant, indique la Direction des études et des prévisions financières (DEPF).

L'activité du secteur extractif devrait enregistrer un repli au deuxième trimestre 2021, en ligne avec la baisse de la production de phosphate, principale composante du secteur, de 1,8% au T2-2021 après +9,1% au T2-2020 et +6,6% au T1-2021, précise la DEPF dans sa récente note de conjoncture.

Et d'ajouter que le secteur extractif préserve une évolution positive au terme du premier semestre, après une évolution positive de la valeur ajoutée du secteur au premier trimestre 2021 (+5,2%).

S'agissant des exportations du secteur, le chiffre d'affaires à l'export du groupe OCP s'est raffermi de 23,8% pour atteindre 31 milliards de dirhams (MMDH) à fin juin 2021.

Selon la DEPF, cette évolution incorpore un accroissement des ventes à l'étranger des dérivées de phosphates de 28,5%, atténué par le retrait de celles de phosphate de 3,4%.

Maroc: Une reprise économique qui se confirme

Le rétablissement de l'économie se poursuit comme en atteste l'activité qui s'est accrue au deuxième trimestre de 12,6%

BMCE Capital Global Research (BKGR) a affirmé dans son "Strategy" du mois de juillet que la reprise de l'économie nationale se confirme, comme en atteste l'activité durant le 2ème trimestre de 2021.

Le Maroc fait toujours preuve d'"une forte capacité" d'adaptation à l'évolution de la pandémie en dépit de la propagation à grande vitesse de la souche Delta, parvenant toujours à bien gérer la situation. Le durcissement récent des restrictions sanitaires vise ainsi à préserver les acquis, notamment sur le plan économique, indique BKGR.

Parallèlement, rapporte la MAP, la vaccination de la population s'accélère grâce à la régularité des approvisionnements en vaccins, laissant espérer "l'atteinte de l'immunité collective plus tôt que prévu", ajoute la même source.

Dans ces conditions, le rétablissement de l'économie se poursuit comme en atteste l'activité qui s'est accrue au deuxième trimestre de 12,6%, portée par le rebond de la valeur ajoutée agricole de 19,3% et de celle non agricole de 11,7%, précise BKGR.

Comme attendu, le bon comportement de la campagne agricole, qui s'est soldée par une production record estimée à plus de 103 millions de quintaux (MQX) a eu "un effet positif" sur le marché de travail national avec la création d'environ 318.000 emplois au T2 en glissement annuel,

fait remarquer la même source.

La hausse du taux de chômage de 0,5 pt à 12,8% s'explique, quant à elle, par l'élargissement de la population active en accroissement de 4,5%, explique BKGR.

Dans ce sillage et sur fond de l'amélioration de la demande intérieure et du retour de l'optimisme des ménages et des entreprises qui en découle, le Haut-commissariat au plan (HCP) a dévoilé ses projections pour l'année 2021 qui tablent globalement sur une croissance économique de 5,8%, laquelle demeure conditionnée par l'amélioration de la situation sanitaire d'ici la fin de l'année.

Cette orientation de l'économie nationale transparait au niveau des finances publiques avec un déficit budgétaire en atténuation au terme du premier semestre de -4,5% comparativement à la même période de l'année précédente, relève BKGR.

Cela n'aurait assurément pas été possible sans la résilience des recettes fiscales, notamment celles de l'impôt sur le revenu (IR) et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) qui ont augmenté de 14,3% à 24,3 milliards de dirhams (MMDH) et de 19,5% à 35,7 (MMDH) respectivement.

Pour financer son déficit, l'argentier du Royaume compte toujours sur le marché de la dette interne sur lequel il a levé depuis 73,4 MMDH, en baisse de 14,5%, profitant notamment de l'impact des tirages importants effectués en fin 2020 tant au niveau national qu'à l'international (émission d'un euro Bonds de 3 milliards de dollars en décembre). Dans ces conditions la courbe obligataire est



restée globalement stable au cours du premier semestre, note la même source.

S'agissant des échanges extérieurs, le déficit commercial s'est creusé à fin juin de 13% à 97,4 MMDH sous l'effet de la reprise des importations de 19,5% à 250,3 MMDH, soutenues principalement par la reprise des achats de produits finis de consommation de 36% et de biens d'équipement de 11,5%.

Pour leur part, les exportations nationales ont confirmé leur redressement en enregistrant une augmentation de 24% à 152,9 MMDH. Cette bonne orientation est essentiellement liée aux expéditions de l'industrie automobile et de celle des phosphates qui se sont hissées de 42,8% à 42,3 MMDH et de 23,8% à 31 MMDH.

Sur le front de l'inflation, l'In-

dice des prix à la consommation a déceléré de -0,7% au cours du mois de juin par rapport à un mois auparavant, fait observer BKGR.

"Ceci revient à dire que l'économie nationale est jusqu'ici épargnée par les pressions inflationnistes qui ont été observées dans plusieurs pays du monde, ce qui appuie davantage les décisions de Bank Al-Maghrib de reconduire sa politique monétaire accommodante afin de stimuler l'économie", estime BKGR.

Au niveau du marché boursier, les transactions enregistrées au cours du mois de juillet ont fortement augmenté pour atteindre environ 8,7 MMDH après s'être établi à 1,3 MMDH au même mois de l'année précédente.

Cette bonne dynamique reflète principalement la forte hausse de la volumétrie sur le marché de

Blocs de 98% à 6,3 MMDH, boostée notamment par les 3 opérations réalisées en date du 28 juillet sur le titre de Marsa Maroc pour environ 5,3 MMDH liées à la cession des 35% des parts de l'Etat à Tanger Med.

Néanmoins, le Masi et le MSI20 se sont contractés en juillet en réalisant en glissement mensuel des baisses respectives de 0,87% et de 1,09%, ce qui ramène leur performance depuis le début de l'année à +9,01% et +8,68%.

Et de conclure: "La publication des réalisations des sociétés cotées au T2 de cette année, attendues en hausse, devrait relancer le marché actions et confirmer le bon profil de l'économie en 2021. D'où notre conviction de maintenir notre scénario économique à +4,9% de hausse du PIB (déjà relevé en mai dernier)".

Le marché de la climatisation reprend des couleurs

Le marché de la climatisation, après une année 2020 à oublier, a réussi à reprendre des couleurs durant cette période estivale à la faveur d'un engouement dû à la succession de vagues de chaleur, lesquelles ont fait grimper le thermomètre à des records dans certaines villes du Royaume.

Un marché où la concurrence est rude entre les différentes marques qui ne cessent d'innover et de chercher à se distinguer en proposant des produits avec un bon rapport qualité/prix, moins énergivores, performants, ergonomiques, dotés de technologies avancées...etc. A en croire les dires de Mohamed Amine, agent commercial au sein d'une entreprise de vente de climatiseurs, ce

marché, qui fleurit au cours de la saison estivale de chaque année, a été impacté par les répercussions de la crise sanitaire liée à la pandémie du nouveau coronavirus.

Bien heureusement, les ventes se sont orientées à la hausse durant le mois de juillet pour atteindre leur plus haut en comparaison avec 2020, a-t-il indiqué dans une déclaration à la MAP.

Pour ce qui est de la clientèle, elle est composée de particuliers et d'entreprises, avec une grande part pour ces dernières, a relevé Mohamed Amine, précisant que les ventes se focalisent essentiellement sur les villes de Casablanca, d'Agadir, de Rabat et de Fès.

Parallèlement, cet agent commercial a

fait remarquer que le client est à la recherche d'un climatiseur peu gourmand en énergie, moins bruyant et à un prix convenable. Et comme la majorité des inventions, les climatiseurs bénéficient eux aussi du développement technologique. Ces appareils sont en effet dotés de la technologie moderne "Inverter" qui leur permet de s'adapter aux variations de température.

D'après Mohamed Amine, il y a même des climatiseurs qui disposent d'un système permettant de les piloter à distance. Même au travail, il est possible, par exemple via un smartphone, de commander le climatiseur installé dans la maison, de l'allumer ou l'éteindre, a-t-il expliqué.

Et de soutenir: "Les climatiseurs sont

souvent réversibles, ce qui permet de les utiliser pour rafraîchir l'air et pour chauffer. Mais la grande majorité des utilisateurs se contentent de l'option de refroidissement".

Erratum

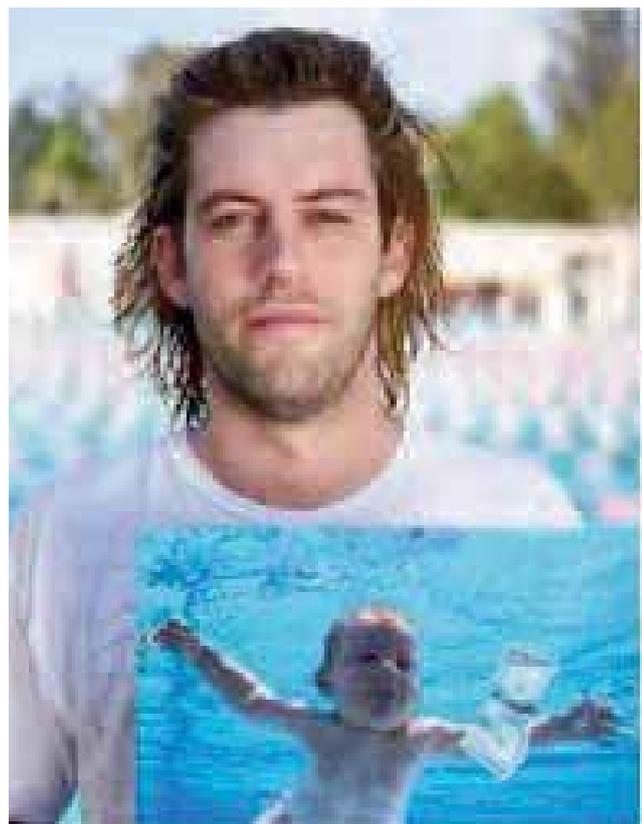
Dans l'article intitulé «Homologation par le Brésil de «Morocco Foodex», une opportunité pour les exportateurs marocains» paru en page économie de notre édition d'hier, une erreur par inadvertance s'est glissée dans le sous-titre. Il fallait donc lire «Les échanges entre le Maroc et le Brésil, un modèle prodigieux de coopération Sud-Sud» et non pas Nord-Sud.

Le bébé en couverture de "Nevermind" de Nirvana porte plainte contre le groupe

Depuis la dissolution du groupe après le suicide de son emblématique fondateur, chanteur, compositeur et guitariste, Kurt Cobain, Nirvana n'a eu de cesse de susciter une profonde admiration sur la planète musicale. Mais ça c'était avant un épisode rocambolesque et une polémique créée par Spencer Elder. Trente ans après avoir été photographié nu afin d'illustrer la pochette de l'album *Nevermind* de Nirvana, Elder, âgé de 4 mois à l'époque, a décidé de porter plainte pour «pornographie infantile», contre le groupe de grunge mythique, comme l'a rapporté un tribunal

californien, cité par l'Agence de presse française (AFP), confirmant ainsi une information du magazine américain *Variety*.

«Le groupe a usé de cette pornographie infantile en plaçant Spencer Elder comme élément central de leur stratégie promotionnelle», peut-on lire dans la plainte déposée. Pour l'avocat du plaignant, «l'enfant pose de manière sexuellement provocante dans le but de faire gagner en notoriété le groupe, augmenter ses ventes et attirer l'attention médiatique». Puis d'enfoncer le clou : «Le photographe de l'époque avait capturé plusieurs clichés de Spencer, un choix alternatif



d'images était donc possible».

Au moment du shooting, on se doute bien que les parents de Spencer Elder étaient présents et consentants, en échange d'une somme de 200 dollars, pour que leur bébé contribue à l'une des pochettes d'album les plus iconiques de l'histoire du grunge américain. Mais pour son avocat, Robert Y. Lewis, «cette photographie présente des éléments de pornographie infantile. Les parties génitales de mon client étant visibles, il apparaît comme un travailleur du sexe». Cela dit, Spencer avait l'air bien heureux de recréer, plus d'une fois, la pochette-culte, en célébration des 10e, 17e, 20e et 25e

anniversaires de l'album «Nevermind».

Mais déjà en 2016, l'enfant devenu trentenaire, exprimait un léger agacement.

Dans une interview parue dans le *New York Post* en 2016, il confiait être partagé entre la célébrité liée à la couverture de l'album et le sentiment d'avoir été exploité. «C'est à la fois cool et étrange de faire partie de quelque chose dont je ne me souviens pas», indiquait-il. Elden se sent d'autant plus floué du fait que non seulement, «ses parents n'auraient signé aucune décharge, mais de plus, Elden n'a jamais été indemnisé pour cette photo», assure la

Soirée poétique et littéraire à Tétouan



La Maison de la poésie de Tétouan a organisé une soirée à distance pour célébrer la poésie et la littérature, avec la participation des poètes Mohamed Larbi Ghajo, Nihad El Mouden et Jaouad El Khenifi.

La Maison de la poésie a souligné, dans un communiqué, qu'elle a organisé une nouvelle nuit de la poésie, abritée par l'École des métiers et des arts nationaux, et diffusée à distance, en raison de la situation épidémiologique actuelle. Cette soirée, suivie par le public sur les chaînes et plateformes de médias sociaux, a été marquée par des lectures poétiques présentées par les poètes Mohamed Larbi Ghajo, Nihad El Mouden, Jaouad El Khenifi, et une performance artistique donnée par le violoniste Ilias El Hussein, accompagné du luthiste Ayman El Ghoul et de l'artiste Mohamed Didas.

A cette occasion, le poète et traducteur Mohamed Larbi Ghajo a souligné que «l'humanité traverse des circonstances difficiles et cherche un nouvel exutoire. Ecouter de la poésie et s'écouter, à travers le poème, est peut-être un havre dans lequel l'homme

trouve son équilibre dans ce monde tourmenté».

Pour sa part, la poétesse Nihad El Mouden a estimé que «la poésie ne peut pas être vraie en l'absence de peur, d'anxiété et de souffrance, puisque ces éléments associés créent le poème, et la pandémie ne peut pas changer le cours de l'inspiration des poètes, mais plutôt augmenter leur détermination et leur capacité à faire des aveux, car le poème est le nouveau départ... Et l'espoir qui nous aide, guérit nos maux, puis nous fortifie».

Le poète Jaouad El Khenifi a, quant à lui, considéré qu'«il n'y a pas de limites à la poésie et à ses appels, puisqu'il constitue la narration de la vie, tandis que l'appel du poème porte les rêves d'aujourd'hui et de demain», notant que les activités de la Maison de la poésie de Tétouan apportent un souffle d'optimisme dans cette conjoncture difficile.

L'événement «Nuits de la poésie» est l'un des plus importants programmes poétiques présentés par la Maison de la poésie de Tétouan, depuis sa création en 2016.



plaintes relatées par l'AFP.

Sentant qu'il y a moyen de se faire quelques billets, Spencer Elden a alors essayé de contacter, à plusieurs reprises, différents membres du groupe, comme Dave Grohl (chant, guitare), qui a formé le groupe de Rock, Foo Fighters, un an après la dissolution de Nirvana. Mais cette démarche est restée vaine. Face à ce silence radio, Elden n'est pas resté les bras croisés. «C'est difficile de ne pas être frustré quand on voit tout l'argent que ça a généré», a-t-il déclaré. Il réclame aujourd'hui un minimum de

150.000 dollars en guise de dommages et intérêts.

La question qui nous vient à l'esprit, c'est : pourquoi donc Nirvana a-t-il pu prendre un tel risque ? Au vrai, le "Band" de grunge américain avait pour but, à travers ladite pochette d'album, de critiquer le capitalisme. D'où le bébé souriant, qui nage vers un billet de banque accroché à un hameçon de canne à pêche. Si l'idée avait du sens par le passé, elle doit être à présent source de regret pour les membres du groupe légendaire.

C.C

Rabat immortalisé dans un livre de photographie

"Rabat-Salé dans l'intimité d'un photographe" est un beau livre, réalisé par le photographe Michel Nachef et paru récemment aux éditions La Croisée des chemins.

Cette œuvre illustrée de 256 pages, est un regard dit intime du photographe, mettant en lumière les richesses et l'histoire de la région et de ses monuments historiques notamment Le Chellah, les Oudayas et Ribat Al Fath. Ces photographies sont accompagnées de textes d'auteurs de divers horizons et différentes nationalités, à savoir Mahmoud Darwich, Zulikha Abou Richa, Ibrahim Abdel Majid, Nicole Barrière, Mohamed Al Rumaibi, Lotfia Dlimi, Rose Boileau, Bahaa Trabelsi, Giuseppe Conte, Zhao Si, Victor Alfonso Maldonado, Hélène

Stafford, Françoise Lalande, Moncef Wahaibi, Guy Bennett et Carène Wood pour ne citer que quelques-uns.

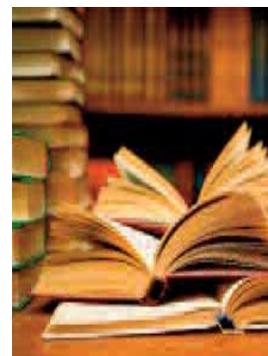
Michel Nachef est un photographe né au Liban en 1936. Il a vécu au Maroc durant 50 ans. Sa carrière est basée sur la conservation du patrimoine architectural et humain. Il commença alors une œuvre sur la culture populaire des années 80, en photographiant plusieurs mousmés dans diverses régions du Maroc, offrant aux regards une liberté opposée aux stéréotypes occidentaux, sur la considération du corps et des célébrations. Influencé ainsi par la photographie américaine, Michel Nachef déploie une vision emphatique de son pays d'adoption recherchant dans l'authentique, le moyen de sublimer les sens du sujet marocain.



Bouillon

de culture

Littérature



"Tremblement de terre à Agadir : Récits d'une rescapée 1960-2020" de son auteure Orna Baziz, a été publié par les éditions La Croisée des chemins.

Ce livre de 396 pages, raconte les événements de la nuit du 29 février 1960, troisième nuit du Ramadan, qui ont changé à jamais le visage d'Agadir, une ville où le soleil brillait 365 jours par an. Douze secondes ont suffi pour effacer une ville entière et engloutir une grande partie de ses habitants. Entre douze et quinze mille êtres ont succombé. Vingt mille autres sont restés sans toit. Soixante ans plus tard, la terre tremble encore dans le cœur des rescapés.

Orna Baziz, née Régine Riboh, à Agadir, au Maroc, vit actuellement à Jérusalem où elle enseigne l'hébreu (langue et littérature) à l'Académie des lettres. Auteure de nombreux articles en littérature, cultures et civilisations, elle publie six livres : La révolte chez Elie Wiesel et chez Albert Camus, Les vases ne pourront jamais contenir l'abondance, La femme dans l'œuvre de David Shahr, Pêché et repentir, Maximes des Pères et Hagadat Agadir, récit d'une ville brisée.

La société Ahma retenue pour la construction de la médiathèque d'Agadir



Agadir aura son centre de ressources documentaires et sa médiathèque. Certes, ce n'est pas un scoop. L'information ne date pas d'hier, mais elle se précise de plus en plus. En effet, après l'appel d'offres lancé en juin dernier par la Société de développement local (SDL) Agadir Souss-Massa Aménagement, c'est la société BTP Ahma, basée à Marrakech, qui a été retenue pour réaliser les travaux de construction de ce projet dont le budget est estimé à 28,7 millions de dirhams.

Le choix de la société BTP Ahma n'est pas une incongruité. Elle a notamment réalisé la grande mosquée de Khénifra, la Faculté polydisciplinaire de Safi et le centre immatriculateur de Settat. Concrètement, elle s'occupera du gros œuvre, des travaux d'électri-

city, de plomberie, de la protection incendie, de la climatisation, du revêtement, de la menuiserie et des aménagements extérieurs.

S'agissant de la médiathèque d'Agadir, sa superficie devrait s'étendre sur près de 3000 mètres carrés au niveau du futur parc Al Inbiâat. Dans le meilleur des cas, elle ouvrira ses portes dans un délai de 18 mois, donc en 2023.

Si l'on en croit "Le Desk", c'est le cabinet de l'architecte Rachid Andaloussi, ancien président de Casamémoire, qui a été retenu pour dessiner les lieux. Par ailleurs, la future médiathèque d'Agadir fait partie du programme de développement urbain (PDU) d'Agadir 2020-2024, dont l'un des volets porte sur la promotion des activités culturelles.

Le désespoir du Delta du Japon

Avec la propagation de la variante Delta, de nouvelles infections à la Covid-19 augmentent dans le monde, et plus encore dans les régions et les pays à faible taux de vaccination. Le Japon ne fait pas exception. Seulement 40% environ de sa population est entièrement vaccinée – contre des taux de vaccination de 50 à 65% dans les autres pays du G7 – et son taux d'infection a fortement augmenté au cours des deux derniers mois. Au 24 août, sa moyenne mobile sur sept jours de cas confirmés quotidiens était de 23.036, contre 3.000 un mois plus tôt.

Avant la flambée actuelle, la moyenne la plus élevée sur sept jours était d'environ 6.500, atteinte en janvier et à nouveau en mai de cette année. Au cours de ces poussées antérieures, la déclaration d'urgence du gouvernement japonais et les «demandes» que les gens ne sortent pas ont eu un certain effet. Mais cette fois, les demandes ont été largement ignorées.

L'augmentation du taux d'infection est une mauvaise nouvelle pour un gouvernement qui doit bientôt faire face à des élections générales. Mais il y a deux points lumineux. Premièrement, les Jeux Olympiques de Tokyo 2020 se sont déroulés cet été sans incident majeur, et avec des athlètes japonais remportant 27 médailles d'or (le troisième plus grand nombre après les Etats-Unis et la Chine). Une majorité de Japonais pensent maintenant qu'il était bon d'avoir accueilli les Jeux – un changement radical par rapport aux sondages d'avant l'événement.

Deuxièmement, bien que le Japon soit à la traîne de nombreux autres pays du G7 et de l'OCDE en matière de vaccination, le déploiement de ses vaccins s'accélère néanmoins. Au cours des deux mois du 19 juin au 19 août, la part du Japon de personnes entièrement vaccinées est passée de 8% à 40%, tandis que le taux américain n'a augmenté que de 45% à 51%. Si les tendances actuelles se poursuivent, le Japon pourrait dépasser les Etats-Unis d'ici la fin septembre. Et d'ici fin octobre, il atteindra un niveau de vaccination comparable à celui de l'Etat de New York et des grands pays européens, où les masques ne sont plus nécessaires dans de nombreux endroits.

Malgré les progrès récents, la cote d'approbation du gouvernement japonais est passée de 45% en mars-avril à moins de 30% aujourd'hui. C'est une mauvaise nouvelle pour le Premier ministre Yoshihide Suga, dont le mandat à la tête du Parti libéral-démocrate (LDP) expire fin septembre et



dont le mandat de quatre ans à la Chambre des représentants se termine le 21 octobre.

Après avoir succédé à Shinzo Abe en tant que Premier ministre l'année dernière, Suga avait initialement prévu de convoquer des élections anticipées peu de temps après la fin des Jeux paralympiques le 5 septembre, car une victoire attendue aux élections générales garantirait presque sa propre réélection à la tête du PLD.

Mais trois facteurs ont rendu ce plan impraticable. Le premier est l'explosion de la variante Delta. Le nombre de préfectures faisant l'objet de déclarations d'urgence ou de quasi-urgence est passé de 13 à 29 le 20 août. Et bien que la déclaration du gouvernement pour Tokyo et quelques autres zones doive se terminer le 12 septembre, il est peu probable que toutes les déclarations d'urgence soient levées ce jour-là. Il serait considéré comme inapproprié de déclencher des élections alors que de nombreuses régions font encore l'objet de déclarations d'urgence. Suga doit donc d'abord remporter les élections à la direction du PLD, en battant des concurrents qui ont saisi l'opportunité offerte par sa faible cote d'approbation.

Un deuxième problème qui nuit à l'approbation du gouvernement actuel est que certaines personnes infectées seraient en train de mourir à la maison car de nombreux lits réservés aux patients Covid-19 sont déjà pleins. Pire encore, certains hôpitaux ont refusé d'admettre plus de patients malgré les appels des coordonnateurs de la santé du gouvernement local.

Ces problèmes ont été mis à nu

ce mois-ci par le cas déchirant et largement rapporté d'une femme enceinte atteinte de Covid-19 qui a été refoulée de l'hôpital même après un accouchement prématuré. Forcée d'accoucher à la maison, elle a appelé une ambulance, mais celle-ci est arrivée trop tard et son bébé est décédé. Cet épisode peut rester dans la mémoire des électeurs comme un signal d'échec politique. De plus, le nombre de personnes décédées à domicile des suites d'une incapacité hospitalière ne fera qu'augmenter dans les semaines à venir.

Le troisième facteur pesant sur les perspectives politiques de Suga est l'économie. Les chiffres du deuxième trimestre récemment publiés suggèrent une faible reprise, avec une croissance annualisée atteignant seulement 1,3%. Le PIB réel du Japon (ajusté en fonction de l'inflation) reste à 97 % de son pic d'avant la pandémie au troisième trimestre de 2019. En revanche, le PIB du deuxième trimestre aux Etats-Unis était déjà supérieur de 1% à son pic d'avant la pandémie au quatrième trimestre de 2019.

Le gouvernement n'a proposé essentiellement aucune réponse politique pour faire face à la vague Delta ou aux difficultés économiques persistantes du pays. Tout ce qu'il peut indiquer, c'est une déclaration d'urgence qui n'impose que des restrictions douces, comme la demande que les restaurants ne servent pas d'alcool et ferment leurs portes à 20 heures.

Le Japon doit apprendre de New York, où les autorités publiques ont ordonné l'année dernière une suspension de tous les

repas à l'intérieur, tout en permettant aux restaurants de rester ouverts pour les clients à emporter. De grands bureaux ont été fermés et les écoles et universités sont passées à l'enseignement à distance. Si les gens sortaient, c'était uniquement pour des raisons comme faire les courses ou pour consulter un médecin. Lorsqu'il y avait une pénurie de lits d'hôpitaux, le gouvernement de l'Etat de New York a transformé le Jacob K. Javits Convention Center en hôpital de campagne. Au moins un hôpital a également érigé des tentes à Central Park pour des lits supplémentaires.

Compte tenu de la dernière vague d'infections, Suga devrait faire pression pour la fermeture temporaire de tous les restaurants et magasins. Si nécessaire, la loi devrait être modifiée pour habiliter le gouvernement à imposer un «verrouillage de la ville», en fermant les restaurants, les magasins, les bureaux et les événements à grande échelle dans les zones urbaines. Et même si ces mesures s'avèrent irréalisables, beaucoup plus de ressources devraient être accordées aux hôpitaux à condition qu'ils acceptent les patients Covid-19 sur demande. A moins que Suga n'agisse rapidement, davantage de vies seront perdues et sa propre position politique pourrait devenir une autre victime du virus.

Par Takatoshi Ito

Ancien vice-ministre japonais des Finances, professeur à l'École des affaires internationales et publiques de l'Université de Columbia et professeur principal à l'Institut national de hautes études en politiques à Tokyo.

Portrait



Né le 11 septembre

Anish, jeune homme pas tout à fait comme les autres

Si sa naissance le 11-Septembre a peut-être sauvé son oncle, qui travaillait au World Trade Center; son père le voit comme un message d'espoir; Anish Shrivastava n'est pas un jeune homme tout à fait comme les autres.

10H05, c'est l'heure à laquelle a accouché Jaya Shrivastava, ce mardi matin de 2001, à Princeton (New Jersey). A New York, la tour sud du WTC était déjà tombée. La tour nord allait s'effondrer à 10H28. "Ils avaient éteint la télé dans ma chambre", se souvient-elle, "donc je n'étais pas au courant de ce qui se passait".

Dans la salle d'attente, son père, Ashish, et son oncle, avaient, eux, les yeux

rivés sur le poste, le second voyant tomber la tour où se trouvait son bureau.

Sur une impulsion, le frère d'Ashish avait décidé, au dernier moment, d'annuler une réunion prévue le matin même, pour venir voir de plus près son neveu.

Le moment est surréaliste, mélange de "peur constante" et de "célébration", se souvient le père d'Anish.

"On est lié par le destin", dit aujourd'hui le jeune homme de son oncle. Anish n'était attendu que le 21 ou le 22, mais le 11-septembre, "il y avait une raison à ce qu'il soit là", estime sa mère.

Quelque 13.000 enfants sont nés aux Etats-Unis le même jour.

Quelques années plus tard, Anish est encore un très jeune garçon lorsqu'il comprend qu'un autre événement marquant sa naissance s'est passé ce jour-là.

Avant son entrée à l'école, ses parents décident de lui peindre, à grands traits, le récit des attaques, avant que quelqu'un d'autre ne le fasse à leur place.

Pour Ashish, il était important de lui parler du drame, mais aussi du "positif qui en a découlé", l'élan de solidarité, les volontaires, l'unité, "pour qu'il ne soit pas seulement entraîné vers le négatif".

Seul anniversaire, Anish ne le fête pas le 11 septembre. "On attend quelques jours, en général", dit ce jeune homme à la barbe naissante, qui aime la lecture et les jeux vidéo.

Le jour même, avant le coronavirus, il participait le plus souvent à des initiatives

de l'organisation humanitaire MyGoodDeed, qui organise et encourage des actions bénévoles le 11 septembre.

"J'ai essayé de redonner à la communauté", dit-il, de montrer qu'"on peut reconstruire quelque chose; quelque chose de mieux". Lesté de cette date de naissance, qui l'a "façonné", comme il le dit lui-même, Anish a peut-être mûri plus vite, comme les autres enfants du 11-septembre qu'il a rencontrés par l'intermédiaire de MyGoodDeed.

"Leur manière de voir la vie est un peu différente des autres", résume son père. "Ces enfants ont amené une lueur d'espoir dans cette société."

"Il voit toujours les choses du bon côté", abonde sa soeur de 14 ans, Aanika.

Quand elle a compris ce qu'était le 11-septembre, "je ne savais pas quoi dire", se souvient-elle. "Il m'a expliqué sa vision des choses, et ça a tout changé pour moi."

"Mon frère m'a montré tant de fois qu'il y a du bon chez les gens et qu'il faut toujours regarder l'avenir plutôt que de se lamenter sur le passé", dit-elle.

"Ça a joué sur mon état d'esprit", confirme Anish, "sur ce que doit être mon rôle." Le jeune homme à la voix douce et à l'oeil vif se sent investi d'une "mission".

Elève ingénieur bientôt en troisième année d'université, il veut "aider", d'une façon ou d'une autre, même s'il ne créera pas forcément sa propre banque alimentaire, dit-il dans un sourire.

Accepté par plusieurs universités aux



Mon frère m'a montré tant de fois qu'il y a du bon chez les gens et qu'il faut toujours regarder l'avenir plutôt que de se lamenter sur le passé



Quelque 13.000 enfants sont nés aux Etats-Unis le même jour du 11 septembre

Etats-Unis, Anish a choisi d'étudier dans l'Etat de New York, du côté de Troy, à trois heures au nord de la métropole.

Une fois diplômé en finance, sans doute en 2023, il ne se voit pas travailler ailleurs que dans la ville du World Trade Center.

"Depuis qu'il est né", assure sa mère, "il veut toujours aller à New York".

"Je sens que suis connecté à New York par beaucoup de choses", explique Anish. "Donc travailler là-bas, ce serait énorme".

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

Le Premier secrétaire à l'ouverture de la campagne électorale de l'USFP

C'est l'électeur qui doit choisir et c'est lui qui décidera du nom du candidat qui briguera un mandat au sein des institutions

Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachgar, a donné, vendredi au siège central du parti à Rabat, le coup d'envoi de la campagne électorale. Ce fut l'occasion de présenter les grandes lignes du programme électoral du parti devant un parterre de journalistes, sachant que cette rencontre a vu la présence des têtes de listes ittihadiées de la région de Rabat-Salé-Kénitra, ainsi que de Mohamed Benabdellkader et El Mehdi Mezouari, membres du Bureau politique.

Lors de son intervention, Driss Lachgar n'a pas manqué de relever que « les options défendues par l'USFP durant des décades font désormais partie des programmes électoraux des différents partis ». Ajoutant que « l'on doit être fier du militantisme des différentes générations des Ittihadi(e)s, ayant conduit le pays à la stabilité et à la sécurité ».

Pour le Premier secrétaire de l'USFP, l'ambition de l'édification d'un Etat fort, devenu slogan du Nouveau modèle de développement, ne se limite pas à des institutions fortes, mais aussi à des femmes et des hommes forts par leur intégrité, leur compétence et leur engagement en faveur des problématiques de leur pays.

Partant de là, Driss Lachgar a fait savoir que les électeurs sont appelés aujourd'hui à choisir entre des institutions fortes ou à un statu quo. « C'est l'électeur qui doit choisir et c'est lui qui décidera du nom du candidat qui briguera un mandat au sein des institutions. Autrement dit, c'est lui qui veillera sur notre éducation, notre santé et toutes nos affaires ».

Par ailleurs, le Premier secrétaire a rappelé que « les répercussions de la pandémie de la Covid-19 a révélé que la santé des Marocains est une priorité et une nécessité, surtout que les discours de S.M le Roi ont appelé à l'obligation du renforcement de la couverture sociale au Maroc. Ce qui veut dire garantir la couverture sanitaire à tous les Marocains et mettre à niveau l'ensemble des infrastructures sanitaires ». Et de préciser que tout en saluant ce qui a été mis en exergue par Sa Majesté le Roi, nous confirmons que la réalisation et l'application de ce chantier nécessitent un gouvernement et des institutions forts. L'exécution de ces orientations requiert une vision claire, des décisions réelles en plus du financement



Dans un autre contexte, le Premier secrétaire a affirmé que l'édification de l'Etat fort et juste et de la société solidaire et moderne, c'est une option et un engagement de l'USFP. C'est ainsi que le parti s'adresse à l'électeur en soulignant la nécessité d'une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques afin de concrétiser ce choix, ajoutant que « l'USFP avait déjà avancé l'option de l'alternance lors des élections de 2016 et déployé un effort soutenu pour examiner la situation et nous permettre de participer à ce qu'on pourrait qualifier de prémices d'une nouvelle alternance ».

« Aussi réitérons-nous l'appel à une nouvelle alternance fondée sur notre référentiel socialiste, démocratique et sur notre littérature historique », a-t-il précisé.

Driss Lachgar a indiqué que les Usfpistes sont plus que jamais déterminés à renforcer le rôle du secteur public et à consolider la protection sociale, soulignant que personne ne peut rivaliser avec le Parti de la Rose quant à ses choix sociaux et sa volonté de mettre en exergue le secteur public dont l'action a démontré son importance et sa viabilité face à la crise sanitaire. Et de réaffirmer que le Maroc a toujours besoin de l'Etat-providence.

D'autre part, le Premier secrétaire a rappelé que le parti a été le premier à aborder le sujet du voisinage, ce qui a été confirmé par les tentatives de

porter atteinte à l'intégrité territoriale et la stabilité de notre pays. Idem en ce qui concerne certains pays du Nord qui n'arrivent pas à assimiler la nécessité de l'échange égal avec le Maroc.

C'est d'ailleurs cette même nécessité que nous sommes parvenus à ancrer et dont nous sommes fiers, souligne Driss Lachgar avant de préciser que le même scénario s'est appliqué à nos rapports avec certains pays de l'Orient, en martelant que la situation sociale désastreuse qu'endure le peuple algérien explique largement la surdité d'Alger en réaction à nos initiatives.

Le Premier secrétaire a, en outre, tenu à rappeler que les circonstances actuelles imposent plus de prudence et de vigilance et a appelé les Marocains à rester unis. Il a, par ailleurs, exhorté tous les Ittihadi(e)s à placer les questions publiques et nationales en tête de leurs discussions, à partir d'aujourd'hui et tout au long de la campagne électorale. Ils doivent également expliquer aux Marocains que le choix des personnes qui vont gérer leurs affaires et qui vont renforcer les institutions de l'Etat est aujourd'hui entre leurs mains, tout en indiquant que l'USFP respectera leurs choix tant qu'ils sont fondés sur leur libre arbitre, sans être contraints par l'intimidation ou la corruption.

Driss Lachgar a évoqué l'importance des meetings dans l'histoire du parti. Des meetings qui, selon lui, ont

toujours constitué des étapes importantes dans la lutte contre l'injustice et dans le combat pour des causes nobles dont la liberté, la démocratie, l'égalité, ainsi que les causes nationales et celles de libération internationale, telles que la cause palestinienne, tout en rappelant l'importance de ces luttes et leur impact sur la sécurité et la stabilité dont jouit le Maroc aujourd'hui.

Le dirigeant ittihadi a, d'autre part, exprimé son regret profond au sujet des répercussions de la crise liée au Covid-19 sur le lancement de la campagne électorale nationale que l'USFP avait l'habitude de lancer lors de grands rassemblements de masse. En effet, ladite crise n'a pas permis la présence effective des dirigeants usfpistes et le parti de la Rose s'est contenté d'une représentation symbolique en respect des mesures sanitaires.

A ce propos, le Premier secrétaire a appelé les Ittihadi(e)s ainsi que l'ensemble des candidats et leurs soutiens à respecter les mesures préventives avec la nécessité de coordonner au préalable avec les autorités publiques concernées. Il a également appelé à éviter les grands meetings, l'organisation de cortèges et l'utilisation des haut-parleurs, et à prendre les précautions nécessaires concernant l'accueil des citoyens au sein des sièges du parti et la distribution des documents publicitaires relatifs à la campagne.

H.T

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

Union socialiste des forces populaires

Commission du programme électoral

Volet social

La santé

Depuis la mise en place des piliers essentiels du système sanitaire du Maroc post-indépendance en 1959 et son application s'est focalisée, conformément aux orientations des articulations autour de l'organisation de l'offre des soins, sur la lutte contre les maladies à caractère épidémiologique et de la formation dans les domaines de la médecine et de l'infirmier, particulièrement en matière de l'élargissement du réseau des soins et la maîtrise du taux de natalité mais aussi du recul des décès de nourrissons et d'enfants. Ainsi, sous la pression des mutations démographiques et épidémiologiques qu'a connues le pays, les autorités publiques ont procédé à l'instauration d'une multitude de mesures visant à développer le système sanitaire ayant principalement trait à la structuration du ministère de la Santé et à l'élargissement et la réforme des réseaux des premiers soins et hôpitaux ainsi que la consolidation du programme santé de l'enfant et de la mère et de celui de la lutte contre les maladies courantes et les maladies chroniques.

Or, en dépit des efforts remarquables fournis dans ce sens, le système sanitaire demeure marqué par une certaine irrégularité si bien que de nombreux citoyens et citoyennes ne sont pas parvenus à pleinement jouir de leurs droits à la santé. De même que le secteur de la santé s'avère incapable de relever les défis présents et futurs et

de s'adapter aux changements climatiques et sociaux liés à la santé publique. C'est ce dont ont résulté des dysfonctionnements ayant caractérisé l'action du système sanitaire à plusieurs niveaux quant à la gouvernance, la situation du personnel de la santé, le financement de la santé, le système informatique, la nature des services sanitaires, médicamenteux et les équipements. D'ailleurs, la crise de la pandémie du Covid est venue consacrer cet état de faits en plus de la faiblesse des aptitudes de notre système de santé à se conformer aux recommandations de l'organisation mondiale de la santé (OMS) et aux exigences des missions principales de la santé publique. Les répercussions que nous avons subies en plein milieu de la crise et que nous vivons actuellement auraient été beaucoup plus graves s'il n'y avait pas les décisions Royales clairvoyantes, l'esprit d'anticipation, la réaction ferme et rapide des autorités publiques et la détermination du personnel de santé.

En effet, en l'absence d'une politique aux contours clairs et précis retraçant les orientations générales de la santé à long et moyen termes et délimitant les axes stratégiques spécifiques à chacune des fonctions essentielles du système de santé, il est indéniable que le secteur de la santé restera tributaire de mesures issues de plans d'action conjoncturels ne dépassant guère le court terme et que toutes

les mesures prises jusqu'à nos jours ne reflètent pas l'orientation stratégique réelle à même de servir la réforme du système sanitaire ni ne traduisent une politique publique forte s'appuyant sur des plannings opérationnels et des priorités et objectifs bien définis répondant aux attentes des citoyens et aux aspirations des professionnels, d'une manière générale.

C'est dans ce contexte que l'USFP considère qu'une protection sociale solide est une nécessité impérieuse, une protection sociale en rupture avec la logique de l'aide sociale, à travers la mise en place d'une couverture sanitaire transversale et l'exercice rigoureux du droit de tout un chacun à la santé et également par le biais de l'enracinement de l'acceptation de la solidarité entre les couches de la société. A cet effet, le parti adopte une démarche globaliste quant au traitement des affaires sanitaires qui ne soit pas fondée sur le seul modèle biomédical pur mais sur un modèle de santé intégré et solidaire, ne se limitant pas seulement à la santé physique mais visant la distribution des dépenses publiques au profit des services sociaux, particulièrement les services sanitaires. Il s'agit, en l'occurrence, d'un modèle qui tend à affirmer le droit de l'ensemble des citoyens à la santé et à l'accès à tous les services de la prévention et la protection médicales conformément aux principes de la solidarité, l'égalité et l'excellence.

I- Profondes mutations des données sanitaires :

Les profondes mutations de la composition de la morbidité, selon les données du système informatique sanitaire et de l'Observatoire épidémiologique, peuvent être schématisées en quatre axes :

- Maîtrise de plusieurs maladies et éradication de certaines d'entre elles, tel le paludisme, le trachome, la lèpre, la tuberculose ;

- La prolifération continue des maladies menaçant la santé publique, en l'occurrence, la tuberculose, l'hépatite virale, la méningite, le sida, les intoxications alimentaires et quelques maladies animales ;

- Hausse des moyennes d'atteinte de maladies cardiovasculaires, de diabète, de cancer, de maladies respiratoires chroniques et de troubles psychiques et mentaux.

- Les menaces liées à la prolifération des maladies inédites et aux urgences sanitaires générales à portée internationale ;

- Recul du taux de mortalité pour cause de maladies contagieuses ayant marqué la situation sanitaire et hausse exponentielle des charges des soins concernant les maladies chroniques ;

- des disparités profondes aux niveaux géographiques, sociaux et économiques qui révèlent que les décès des mères dans le monde rural constituent le double de ceux enregistrés en milieu urbain. Idem pour les décès d'enfants en milieu urbain et en milieu rural.

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques



II- Une gouvernance insuffisante et des disparités en matière des services de soins sanitaires

Existence de barrières territoriales, financières et de classes sociales qui entravent le droit du citoyen à l'accès aux soins sanitaires, particulièrement les couches vulnérables (femmes, enfants, personnes handicapées et personnes âgées), et ce en dépit de la disposition constitutionnelle du droit à la santé (Constitution de 2011) qui souligne le rôle de l'Etat, des établissements publics et des collectivités locales consistant à faciliter l'accès aux soins médicaux, à la protection sociale et à la couverture sanitaire en usant de tous les moyens disponibles.

- Faiblesse du taux d'utilisation des services de soins qui ne dépasse pas 0,6% et de celui des hospitalisations qui ne dépasse guère 5%, ce qui dénote une faible possibilité d'accès aux établissements hospitaliers qui s'explique par la non conformité de l'offre médicale à la nature du système médical et épidémiologique et

des besoins de première nécessité du citoyen.

- Dépendance du pouvoir de décision dans le secteur sanitaire de la prédominance du cachet central et de l'approche verticale en l'absence de programmes avec une vision globale quant au traitement des problèmes sanitaires et à la gestion du secteur caractérisée par la mainmise bureaucratique et territoriale pénalisant les actions de participation, d'initiative et d'innovation en contradiction avec les mesures prises pour la mise en place de la décentralisation et la délégation de certaines missions aux régions, préfectures et provinces.

- Persistance des disparités territoriales concernant la distribution des soins médicaux, concentrée dans les grands pôles urbains face à une insuffisance notable des ressources humaines sanitaires et au déséquilibre de leur distribution au niveau régional. (A titre d'exemple 38% des médecins spécialistes sont concentrés dans les deux régions de Rabat-Salé-Kénitra et Casablanca-Settat) ;

- L'indice de densité des médecins du secteur public et privé qui

s'est élevé à 7,1 médecins/10.000, demeure très en deçà de celui des pays de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient et n'arrive pas au seuil recommandé par l'organisation mondiale de la santé (OMS) fixé à 23 médecins/10.000 au minimum ;

- Le nombre de cadres soignants reste, quant à lui, bien en deçà de celui se prévalent dans de nombreux pays du monde dont la densité de cette catégorie chez nous avoisine 16,5/10.000 ha comparativement au niveau minimum recommandé pouvant atteindre 44,5/10.000 ha.

- Hausse de la proportion de paiement des ménages. Les comptes nationaux de la santé font ressortir que le volume des dépenses globales quant à la santé au Maroc a atteint 52 milliards contre 47,8 milliards de dirhams en l'an 2010 dont la majorité est dispensée par trois parties principales : les ménages avec 50,7%, l'assurance-maladie 22,4% et le ministère de la Santé 19,9% ;

- Les dépenses sanitaires moyennes par personne avoisinent 1578 dirhams contre 1498 dirhams en l'an 2010, soit une augmentation insignifiante qui est loin de s'élever

au niveau moyen des pays membres de l'OMS qui, lui, arrive à 302 dollars par personne. Ces dépenses globales de santé représentent 5,8% du PIB contre 7,3% en Tunisie et 7,2% en Jordanie ;

- Les hôpitaux publics, s'agissant des dépenses de l'assurance-santé dans le cadre du système du tiers payant, d'une proportion de 10,3% des dépenses globales de santé, alors que les cabinets et cliniques privés sont les plus grands bénéficiaires avec la proportion de 64,7%.

- Les dépenses relatives aux médicaments et aux équipements médicaux représentent la proportion de 26,2% des frais totaux de la santé. Et en dépit des mesures prises pour baisser le coût de certains médicaments et encourager l'usage des médicaments génériques, le prix du médicament demeure, exorbitant, dépassant en double ou en triple ce qui est pratiqué dans de nombreux pays de la région, de même que le médicament générique n'est disponible qu'à 30%. Là-dessus, la distribution publique et les ventes des médicaments sont caractérisées par l'anarchie et la mauvaise gestion.

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques



III. Projet de l'USFP pour un système sanitaire global et efficient

1- *Elaboration d'une politique publique crédible*

- Adoption d'une « charte nationale de la santé » en concertation avec l'ensemble des intervenants à même de définir les responsabilités et les champs d'action afin de concrétiser l'accès de tout le monde aux services de la santé conformément aux dispositions de la constitution de 2011.

- Veiller à l'ancrage du droit de tous les citoyens à la santé et l'usage de moyens de protection, de médecine et de soins et s'employer à la mise en œuvre des principes d'égalité quant aux services sanitaires, à la justice, l'équité et la solidarité à même de supporter les charges qui en découlent.

- Organisation d'un débat national élargi autour d'une réforme globale du système sanitaire et révision du cadre juridique et réglementaire de la santé mais reformulation du volet institutionnel, notamment la création d'un conseil national de la santé.

- Reconsidérer l'ensemble des politiques et programme pour orienter les paramètres sociaux et écologiques de la santé en se basant sur les fonctions essentielles de la santé publique dans le cadre d'une mobilisation générale de tous les secteurs y afférents, ce qui valorisera la santé à travers ses décisions et son programme.

2- *Développement de la gouvernance du système sanitaire*

- La mise en œuvre optimale de la régionalisation avancée en perspective d'une justice sanitaire territoriale à même de compenser les insuffisances des ressources sanitaires mais aussi le développement

d'un système d'observation et d'affectation des ressources en tenant compte du facteur démographique et épidémiologique des régions en tant que critères des contrats programmes avec les autorités régionales.

- Révision de la structure organisationnelle du ministère de la Santé en prenant en considération les fonctions qu'exigent la régionalisation avancée et restructuration du système des soins dans le cadre d'une conception directoriale de la déconcentration conférant à la région une place privilégiée.

- Institutionnalisation de l'action participative dans le secteur sanitaire entre les différents acteurs et intervenants (départements gouvernementaux, régions, associations,...) en plus du développement du cadre juridique et des mécanismes de coordination en vue de la mise en place de bases solides du partenariat entre les secteurs public et privé, de la société

civile et des collectivités territoriales.

- Adoption d'une nouvelle stratégie de la réforme des institutions sanitaires et de leur regroupement dans le cadre de pôles régionaux et provinciaux tout en leur accordant une parfaite autonomie.

En outre, généralisation du programme de restauration et de réhabilitation des hôpitaux publics, revalorisation des centres médicaux universitaires et création de centres d'excellence regroupant toutes les spécialités.

- Mise en place des règles de la protection sociale et célérité de leur pratique afin d'aboutir à une couverture médicale globale tout en veillant à réformer la gouvernance des systèmes et à élargir le domaine du financement du secteur sanitaire par le biais de la solidarité, le partage des risques de maladies et la création de mécanismes de l'assurance complémentaire et la mutuelle collective.

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

3- Adoption d'un programme d'activités innovatrices pour la protection de la santé des citoyens.

- Nécessité d'adoption d'un système efficient dédié à la maîtrise des origines du danger et à l'observation des faits sanitaires qui constituent une menace pour la santé publique et des maladies émergentes et nouvelles de même qu'il est nécessaire de soutenir les activités de la politique préventive et les programmes de la santé de l'enfant et de la mère et de lutter également contre les maladies transmissibles.

- Mise en place et développement de programmes intégrés particulièrement dédiés à la lutte contre les maladies chroniques, les troubles mentaux et l'addiction. Rendre également accessible la participation de la population et consolider la sécurité sanitaire en créant un observatoire national de la recherche dans le domaine de la santé. Là-dessus émission d'une loi de la santé publique.

- Accorder l'importance nécessaire au maintien de la santé, à la salubrité de l'eau, la qualité des denrées alimentaires, à la médecine

du travail en coordination avec les secteurs concernés et l'application de la loi relative à la lutte contre le tabagisme.

4- Amélioration du financement sanitaire :

- Réforme du financement du secteur de la santé en instaurant un dispositif global basé sur l'augmentation du financement public accompagné de la rationalisation des dépenses et l'amélioration de la gestion afin de permettre au service sanitaire public de s'acquitter de sa mission avec l'efficience et les qualités requises.

Par ailleurs, le ministère de la santé, pour être capable de mener à bien l'action de développer et élargir ses services, doit voir son budget augmenter d'au moins 10% et la participation des collectivités locales dont le budget excède 500 millions de centimes augmenter dans les mêmes proportions (soit 10%)

- Révision de la nouvelle politique de la fixation des tarifs des médicaments et ce, en soumettant tous les médicaments au prix minimum par rapport aux pays com-

paratifs en lieu et place de la moyenne. Il est nécessaire également de revoir le système fiscal des médicaments et la maîtrise des mécanismes de commercialisation des équipements sanitaires (les prix...)

- Elargissement de la base d'accès aux médicaments avec l'incitation à l'adoption des médicaments génériques en tant que plateforme des ordonnances médicales remboursables.

5- Promotion des ressources humaines et de leurs capacités

- Valoriser le rôle des ressources humaines dans le secteur de la santé et combler le déficit enregistré par l'adoption d'un programme urgent qui se focalise sur le recrutement de tous les lauréats des facultés et instituts tout en préservant les postes que détenaient les retraités et en renforçant les effectifs par l'encouragement du retour des professionnels marocains de l'étranger.

- Développement des ressources humaines dans les secteurs sanitaires par le biais de la planification, la formation et l'emploi

d'effectifs suffisants selon les besoins en différents cadres techniques et administratifs, la formation et le recrutement d'infirmières et d'infirmiers à court et moyens termes afin de combler les insuffisances actuelles tout en veillant sur la distribution géographique juste des ressources humaines.

- Réexamen de la formation et de l'encadrement en matière de santé et de médecine à travers la réforme des systèmes de formation des professionnels de la santé, instauration et organisation de la formation en matière de gestion et de direction des établissements sanitaires et révision d'autre part du rôle des différents intervenants, particulièrement l'école nationale de la santé publique.

- Adoption de motivations financières ou autres afin de redéployer les fonctionnaires de la santé dans les régions qui connaissent une insuffisance de services tout en prenant en compte les pratiques illégales dans l'exercice des professions sanitaires.

- Mettre la santé et la médecine au cœur de la politique de la recherche scientifique.



Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

Driss Lachguar : Nous avons formulé un programme électoral réaliste, touchant le social, l'économique, le sociétal, le culturel et l'institutionnel

L'USFP est un parti qui a produit de multiples conceptions politiques tout au long de son histoire

À l'occasion du lancement de la campagne électorale en perspective des élections du 8 septembre, le Premier Secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), Driss Lachguar, a passé en revue, dans un entretien à la MAP, les enjeux électoraux ainsi que les principaux axes du programme électoral du parti et ses plans pour promouvoir l'économie nationale à la lumière du nouveau modèle de développement (NMD), en plus d'autres questions relatives aux alliances des partis à l'issue du scrutin.

Quels sont pour vous les enjeux des élections générales du 8 septembre ?

Parmi les enjeux escomptés de ces élections, il y a le défi de la Covid-19 et ses répercussions sanitaires, sociales et économiques, en plus du défi fondamental de l'entrée du Maroc dans une nouvelle phase portant sur une nouvelle compréhension des élections en tant qu'outil plutôt qu'une fin en soi. Par conséquent, cet outil doit produire des représentants plus efficaces, plus honnêtes et plus crédibles. Pour cela, tout un chacun doit faire montre d'un sens de responsabilité : les partis dans

les candidatures présentées et les citoyens dans la sincérité de leurs choix.

Il faut réussir ces enjeux car les cinq prochaines années seront difficiles si les élus et les gestionnaires de la chose publique ne sont pas à la hauteur de cette responsabilité qui incombe aujourd'hui aux citoyens.

Quelles sont les grandes lignes de votre programme électoral ?

Notre programme électoral tire son référentiel d'un travail assidu et continu. Nous ne menons pas une action politique conjoncturelle, associée exclusivement aux élections. Par exemple, lors du précédent Congrès national du parti, nous avions dit que le projet de développement lancé au milieu des années 90 avait épuisé ses objectifs et que le pays avait donc besoin d'un nouveau projet de développement. Tout citoyen sait que l'USFP est un parti qui a produit de multiples conceptions politiques tout au long de son histoire. Sur cette base, nous avons formulé un programme électoral réaliste basé sur cinq axes, touchant les domaines social, économique, sociétal, culturel et institutionnel. Dans son programme électoral, l'Union socialiste des forces populaires propose de renforcer les rôles de l'Etat

social et d'orienter ses interventions vitales vers l'économie et le développement de manière à consolider les fondements d'un Etat fort et juste et consacrer une société moderniste et solidaire.

Comment faire face aux répercussions socioéconomiques de la crise sanitaire actuelle ?

En tant que parti à référentiel social-démocrate, nous estimons qu'il est nécessaire de mener un véritable combat pour lutter contre les inégalités sociales et pour assurer l'égalité des chances pour faire face à ces répercussions socioéconomiques. Nous proposons un ensemble de mécanismes visant à préserver la dignité du citoyen, généraliser la couverture sociale, revoir le système fiscal pour atteindre la justice fiscale, augmenter à 10% le budget alloué au secteur de la santé, outre la protection des emplois et l'amélioration des conditions de jeunes et des femmes afin de les impliquer dans le processus de développement.

Quels sont vos plans pour contribuer à l'évolution de l'économie nationale à la lumière du NMD ?

La promotion de l'économie nationale passe avant tout par l'application

des dispositions de la Constitution, y compris le principe de l'Etat de droit et la garantie de l'égalité entre les citoyens en termes de droits et de devoirs, outre la lutte contre la corruption, la consolidation d'une culture de créativité et d'initiative pour développer l'économie numérique, le développement du sens critique et de la soif de connaissance, et l'amélioration de la capacité de communication et d'ouverture.

Quelle sera votre gestion des alliances partisanes après l'échéance électorale ?

Je pense que les alliances entre partis seront plus faciles qu'avant, grâce aux effets de la pandémie de la Covid-19. Tous les partis reprennent nos discours et nos slogans et présentent nos programmes. De ce fait, il n'y aura pas de divergence autour des programmes électoraux, mais plutôt un consensus sur la protection sociale, la couverture sanitaire et d'autres programmes. Nous voulons que ces programmes se réalisent avec ou sans nous. Nous soutiendrons toute alliance à orientation sociale démocrate, que ce soit dans le camp de la gauche ou du libéralisme qui respecte l'égalité, les droits et libertés et défend la parité hommes-femmes.

L'USFP à l'heure de la campagne électorale numérique

Khaoula Lachguar : « Nous préparons nous-mêmes notre propre contenu d'une manière qui facilite sa circulation sur les réseaux sociaux »

L'USFP consacre ses ressources humaines et ses compétences à produire des contenus numériques pendant la campagne électorale qui a démarré sur fond de restrictions imposées par les autorités pour faire face à la pandémie de Covid-19.

Avec la mise en place d'une cellule de communication dotée d'une équipe technique et d'un studio, l'USFP compte utiliser toutes les technologies numériques disponibles pour mener à bien sa campagne électorale.

« Malheureusement, nous ne pouvons pas mener une campagne électorale normale comme auparavant, et nous ne pouvons pas, par exemple, organiser des rassemblements électoraux, et c'est pourquoi nous avons investi dans la communication numérique en général », a mis en avant Khaoula Lachguar, membre du Conseil national de l'USFP, dans une déclaration à la SNRT. Et de préciser que le parti de la Rose « a une présence numérique depuis environ 15 ans. Ce domaine n'est pas nouveau pour nous, mais la nouveauté cette fois, c'est que nous préparons notre propre contenu d'une manière à même de faciliter sa circulation sur les réseaux sociaux.

Ainsi, nous produisons davantage de vidéos et de capsules. Pour ce faire, nous avons une équipe de tournage, de montage, ainsi que des infographistes... qui préparent ces contenus destinés à tout le monde, qu'il s'agisse de citoyen lambda, de sympathisant ou même de militant du parti qui peut interagir avec les contenus que nous publions ». En ce qui concerne le contenu de ces vidéos et capsules, Khaoula Lachguar a affirmé qu'il s'inspire du programme électoral de l'USFP, tout en tenant à préciser que l'USFP est toujours présent sur la scène politique marocaine et non seulement au moment de la tenue des élections pour discuter des questions les plus importantes intéressant l'opinion publique, et, partant, présenter sa vision pour les résoudre, comme le document préparé par le Premier secrétaire de l'USFP dans lequel il décline sa vision pour faire face à la pandémie et ses répercussions notamment sociales et économiques (la Plateforme d'orientation pour l'encadrement du dialogue ittihadi concernant la conjoncture actuelle). Le parti, selon Khaoula Lachguar, a également produit ces derniers mois des documents sur des su-



jets qui intéressent le citoyen marocain, comme le mémorandum sur le nouveau modèle de développement ou des documents sur l'éducation ou le système fiscal.

Au siège central du parti, l'USFP a mis en place une cellule de veille et de suivi composée principalement de membres de la Chabiba ittihadia.

« Nous veillons à interagir avec les citoyens et nous répondons à leurs re-

marques et questions à travers nos comptes sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram », a souligné Mohammed Masdou, membre de la Chabiba ittihadia à Kénitra. Et d'ajouter que la mission de cette cellule est de « réfuter les fake news relayées largement sur les réseaux sociaux contre notre parti durant cette période électorale ».



Tom Cruise et son incroyable préparation sur Mission : Impossible 7

Si vous aimez le grand spectacle, vous risquez d'être servi ! Une promesse souvent faite, mais toujours tenue dans la saga Mission : Impossible. Grâce principalement à une seule personne : Tom Cruise. De toutes les aventures depuis le premier film sorti en 1996, le comédien américain s'est fait une spécialité de réaliser lui-même le maximum de cascades, avec un sacré lot de séquences déjà cultes à la clé.

Dans Mission : Impossible - Protocole fantôme (2011), il grimpeait ainsi lui-même l'impressionnante tour Burj Khalifa, alors que pour Mission : Impossible - Rogue Nation (2015), il s'accrochait littéralement à un Airbus A400M en plein décollage ! Pour Mission : Impossible - Fal-

lout (2018), notre héros se blessait lors d'un saut opérationnel (HALO jump) à 7500 mètres d'altitude ! Et le voilà qui recommence, et semble faire encore plus fort pour le prochain volet de la saga, Mission : Impossible 7.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le tournage des nouvelles aventures de l'agent Ethan Hunt n'a pas été de tout repos. A l'origine, la star et son réalisateur Christopher McQuarrie souhaitaient filmer à la suite Mission Impossible 7 et 8 pour une sortie de chaque épisode à un an d'intervalle, en juillet 2021 et août 2022. Les prises de vues avaient alors débuté en février 2020 en Italie. Mais la pandémie de coronavirus avait contraint la production à stopper net le tournage.



La carrière de Julie Gayet freinée par sa relation avec François Hollande ?

Leur idylle n'a pas manqué d'attirer l'attention. En plein mandat présidentiel, François Hollande voit sa relation avec Julie Gayet être révélée en Une du magazine Closer. Le chef de l'Etat est alors en couple avec Valérie Trierweiler et va voir la polémique entacher son image. Finalement, François Hollande et Julie Gayet ne céderont pas à la pression, et poursuivront leur histoire d'amour main dans la main.

Dans une interview accordée à Ciné Télé Revue, l'actrice est revenue sur la révélation de cette idylle qui était jusqu'alors secrète. A l'époque, les conséquences sur sa carrière n'ont pas tardé à se faire sentir. "Ça a été très dur. J'ai peut-être un peu moins tourné à l'époque. Heureusement, j'avais ma maison de production", commence-t-elle. Son statut aux yeux de tous ayant changé, certains aménagements ont été nécessaires, notamment après le traumatisme des attentats de 2015. "Je devais aller en Belgique pour le tournage d'un film que je produisais, et je n'ai pas pu pour des raisons de sécurité", confie-t-elle.



Ce monstre sacré du cinéma qui fascine Reda Kateb

En dix ans, Reda Kateb s'est imposé comme l'une des figures majeures du cinéma français. Révélé à Cannes en 2009 avec Un prophète de Jacques Audiard, César 2015 du meilleur second rôle masculin pour Hippocrate, dragué par Hollywood (Zero Dark Thirty, Lost River), l'acteur s'est illustré dans des films devenus incontournables du septième art hexagonal, à l'instar du Chant du loup, ou du vibrant Hors normes, en 2019. Jusqu'au dimanche 29 août, il est l'un des membres du jury de la 14^e édition du Festival du film francophone d'Angoulême, sous la présidence de Nicole Garcia. A cette occasion, Télé-Loisirs a voulu connaître les goûts du comédien en matière de cinéma.

L'occasion pour l'acteur

d'évoquer sa découverte de Star Wars "sous les étoiles", sa fascination pour Jean Gabin, ou ce film culte qu'il n'a jamais voulu voir en raison du racisme qu'il véhicule. Au cours de notre entretien, Reda Kateb revient également sur l'un de ses premiers jobs : "J'ai été projectionniste dans un cinéma dans lequel j'allais depuis mon enfance, à Ivry-sur-seine, là où j'ai grandi. Et où j'ai pu découvrir beaucoup de films, aussi bien des classiques que des films qui sortaient sur le moment. Et quand je passais mon bac, je travaillais dans ce cinéma où j'ai été caissier, ouvrier, de l'époque où on déchirait les petits tickets et où on faisait rentrer les gens dans la salle avec une lampe de poche", raconte-t-il.



Nagui médusé après une grosse boulette d'un musicien

Une réponse gratuite, ça fait toujours plaisir. Jeudi 26 août, les téléspectateurs ont pu retrouver comme chaque soir Nagui sur France 2, avec un nouveau numéro de N'oubliez pas les paroles. L'occasion également de suivre le parcours de Solène, maestro de l'émission depuis plusieurs jours, qui a accumulé jusqu'ici 10.000 euros de gains.

Opposée à Christine ce jeudi, elle a pu assister à un coup de pouce totalement inattendu pour son adversaire du soir. Alors que Christine était en train de chanter le titre Derrière le brouillard de Grand Corps Malade et Louane, le batteur Da-

mien lui a tout simplement donné la réponse au moment où elle devait trouver les paroles manquantes.

Pris dans la chanson, il ne s'est tout simplement pas arrêté. Une situation qui a totalement estomaqué Nagui. "C'est une blague ? Tu t'es dit : 'Tiens, je vais faire comme Fabien mais jusqu'au bout'. C'est-à-dire, t'es totalement rentré dans ses pompes", a-t-il lancé.

Un peu gênée face à cette situation, Christine a affirmé qu'elle avait dans tous les cas chanté les paroles en même temps que le musicien.



La Vie rêvée de Walter Mitty

Avec Ben Stiller, difficile de rester de marbre. Début 2021, sa coupe de cheveux suscitait de nombreux commentaires lors de la cérémonie des Golden Globes. Cauey, lui, garde un mauvais souvenir de sa rencontre avec l'acteur et réalisateur. À l'écran, Ben Stiller fait presque toujours l'unanimité, qu'il soit devant ou derrière la caméra, ou les deux à la fois. C'est le cas dans *La Vie rêvée de Walter Mitty*, sorti en salles en janvier 2014. Une comédie étonnante, qui évoque la fin du mythique magazine *Life*, à découvrir sans plus attendre. Voilà pourquoi.

Responsable des négatifs de photo pour le prestigieux magazine *Life*, Walter Mitty est un homme discret et timide, qui parvient à s'évader à travers les rêveries qui le prennent régu-

lièrement, dans les transports, pendant une discussion,... Secrètement amoureux de sa collègue Cheryl du service marketing, il ne parvient pas à lui parler.

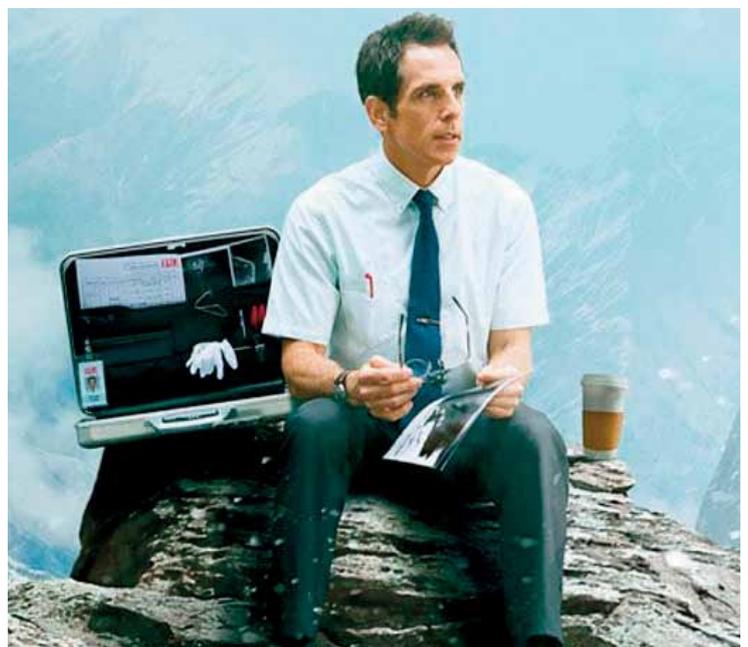
Alors que le nouveau patron de *Life* annonce l'arrêt du magazine dans sa version papier, Walter reçoit les dernières pellicules en date de Sean O'Connell, photographe légendaire, qui lui indique que le négatif numéro 25 est la plus belle photo qu'il ait jamais prise, contenant la quintessence même de la vie. Sans même l'avoir vu, décision est prise que le cliché doit faire la « une » du tout dernier numéro de *Life* à paraître. Mais impossible de retrouver le fameux négatif. Aidé de Cheryl, Walter se lance alors à la recherche de Sean O'Connell.



L'ultime performance de Chadwick Boseman pour Marvel disponible sur Disney+

Un an après avoir perdu son combat contre le cancer du colon à l'âge de 43 ans, une maladie qu'il avait gardée secrète, Chadwick Boseman nous régale une dernière fois. Après son rôle posthume dans *Le Blues de Ma Rainey* sorti sur Netflix à la fin de l'année 2020, l'acteur a une dernière surprise à nous offrir, et non des moindres...

Avant sa disparition, il avait incarné une dernière fois son rôle culte de T'Challa alias Black Panther ! En effet, dans le deuxième épisode de la série animée *What If...?*. Intitulé "Et si... T'Challa était devenu Star-Lord ?", cet épisode imagine que ce personnage emblématique de Marvel ne devient pas Black Panther et ne grandit pas au Wakanda, et que Peter Quill ne devient pas Star-Lord et ne forme pas les Gardiens de la Galaxie. Dans cet épisode dévoilé mercredi 18 août, Josh Brolin prête sa voix à Thanos, et Chadwick Boseman prête la sienne à T'Challa dans quatre des neuf épisodes de cette première saison, comme l'a raconté le réalisateur Bryan Andrew en conférence de presse.



 Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique	الوكالة المغربية للتجارة الطاقية	EN-SM-02-00-03
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------	----------------

ROYAUME DU MAROC
Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique
Avis de report de la date d'ouverture des plis de l'appel d'Offres Ouvert
N°01/2021/AMEE/MH

Il est porté à la connaissance des concurrents et du public que l'Avis d'appel d'offres ouvert N°01/2021/AMEE/MH Relatif à « La Mise à niveau énergétique du système de l'éclairage au niveau des mosquées de la région de Rabat, Salé, Kénitra »

Publié au journal Libération du 14/08/2021 sous le n° 9390 et au journal Alittihad Alichtraki du 14/08/2021 sous le n° 12916 est modifié comme suit :

- La date d'ouverture des plis prévue pour le 07/09/2021 à partir de 11 heures est reportée au 16/09/2021 à partir de 11 heures.
- La date de dépôt des prospectus prévue au plus tard le 06/09/2021 à 16 heures 30 minutes à l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique à Rabat est reportée au plus tard le 15/09/2021 à 16 heures 30 minutes.

Le reste est inchangé.

N°7440/PA


Groupe
al omrane

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° HAO/PORH/14/2021
LOCATION LONGUE DUREE DE VEHICULE NEUF, SANS OPTION D'ACHAT,
POUR LE COMPTE DU HOLDING AL OMRANE

Le marché sera adjugé en lot unique.
Il sera procédé à l'ouverture des plis le **Mardi 21 Septembre 2021 à 10H00** au siège du Holding Al Omrane sis au 5, Rue Boundoq, Mail Central -Hay Riad- Rabat.
La caution provisoire est fixée à la somme de **4.000,00 DH**.
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublic.gov.ma).
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement relatives aux marchés du Groupe Al Omrane.
L'estimation des coûts des prestations est fixée à :

Montant Total Minimum par an en DH TTC	Montant Total Maximum par an en DH TTC
201.600,00	201.600,00

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège du Holding Al Omrane précité,
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°4 du règlement de la consultation joint au dossier d'appel d'offres.

Holding Al Omrane, SA à Directoire et à Conseil de Surveillance
RC 26.807 - ICE 00155164800095, www.alomrane.gov.ma
Adresse : 5, Rue Boundoq, Mail Central, Hay Riad, Rabat
Tél : 05 37 56 91 91 - Fax : 05 37 56 63 92

N°7441/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAZA.

Avis d'Appel d'Offre Ouvert N° 33/2021

Le 21/09/2021 à 10 h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre des prix pour :

Travaux de construction d'un ouvrage d'art sur Oued M'SOUN au PK 131+000 de la RR508 relevant de la DPETLE de Taza, Province de Taza

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Gestion et Programme de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
(200 000,00) Deux Cent Mille Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par la Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : **(15 209 114,40 dhs) Quinze Million Deux Cent Neuf Mille Cent Quatorze Dirhams Quarante Centimes.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précitée
- Soit déposer leurs plis contre récépissé leurs plis dans le bureau du Secrétariat de la DPETLE de Taza.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au Début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le 13 /09 /2021 à 10 H, le lieu de rendez-vous est la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza (Service Infrastructure). Il est fortement recommandé aux concurrents d'y participer.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique :

Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification suivant:

Secteur	Qualification	Classe
D	Construction d'ouvrages d'art	D2
	Ouvrages d'art exceptionnels en béton armé	1

Pour les Entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 4 du règlement de consultation

N°7442/PA

« ALTERNATIVE CONSULTANTS » « ALCO » S.A.R.L. SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000,00 DIRHAMS
Siège social : RUE JAAFAR SEDIK, RESIDENCE MOGADOR IMMEUBLE 2, APT N°13 – AGDAL RABAT I.F. N° 3330611 R.C. N° 40467 En date du 02 Aout 2021 :

- Mme Malika OUTALEB a cédé CENT (100) parts sociales lui appartenant dans la société « ALTERNATIVE CONSULTANTS » « ALCO » SARL au profit de M. Mohamed Yassine ALIOUA.
- Les associés autorisent et agréent, à cet effet, cette cession de parts sociales.
- L'Assemblée générale constate le passage de la société d'une S.A.R.L à une S.A.R.L AU
- Les associés décident de révoquer Mme Malika OUTALEB de ses fonctions de cogérante
- L'Assemblée Générale décide de confirmer en qualité de gérant unique M. Mohamed Yassine ALIOUA pour une durée

illimitée. La société sera engagée par sa seule signature.
• Les associés ont décidé de refondre et mettre à jour les statuts.
II - Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Rabat, le 26 Août 2021 sous le n°117012.
POUR EXTRAIT ET MENTION
Le gérant
N° 7447/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA CULTURE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DÉPARTEMENT DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DIRECTION PROVINCIALE KHEMISSSET
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 03/2021
MARCHE N°03/2021 - séance publique-
Le :21/09/ 2021 à 10 heure, il sera procédé, dans le bureau de Mr : le Directeur Provincial du Ministère de la Jeunesse et des Sports de la Direction Provinciale de khemisset à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres

de prix pour : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE COUVERTE OMNISPORT A LA COMMUNE TERRITORIALE ROMMANI EN LOT UNIQUE
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du bureau de la comptabilité de la Direction Provinciale de khemisset., il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 100 000,00 Dhs (Cent mille dirhams).
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Douze Millions neuf cent vingt cinq mille quatre cent quatre vingt seize dirhams et 22 centimes. TTC (12 925 496.22 dirhams. TTC)
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20mars2013) relatif aux marchés publics.
Les candidats peuvent :

- soit déposer contre récépissé dans le bureau du Budget et équipement de la Direction provinciale de la Jeunesse et des sports de Khemisset.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du Budget et équipement de la Direction provinciale de la Jeunesse et des sports de Khemisset.

- soit remis séance tenante , au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance , et avant l'ouverture des plis.
- soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics .
Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article 4,5,6,7 du règlement de la consultation.
N.B : les catalogue et les

documents techniques d'articles prix 168 du bordereaux (charpente métallique)doivent être déposés par les concurrents au Bureau des marchés de la Direction Provinciale de la jeunesse et des sports à Khemisset, au plus tard jours ouvrable précédent la date fixée pour la séance d'ouverture .
N° 7448/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDLAT
C-T: GUERS TIALLANE

AVIS D' examens d'aptitudes professionnelles :
Le Président de la collectivité Territoriales, Guers Tiallane annonce l'organisation de deux examens (02) d'Aptitude professionnelle au titre de l'année 2020 et 2021 au profit de son personnel pour l'accès aux grades cités dans les tableaux suivants :

- AU Titre de l'Année 2020 -

N°	Grades	Conditions d'axes	Nombre De Poste	Date de l'examen
1	Adjoint Technique 2° grade	Adjoints Techniques 3° grade	01	18/09/2021

- AU Titre de l'Année 2021 -

N°	Grades	Conditions d'axes	Nombre De Poste	Date de l'examen
1	- Rédacteur 2°grade	- Rédacteur 3°grade	01	25/09/2021
	- Adjoint Administratif 1° grade	- Adjoint Administratif 2° grade	01	
	- Adjoint Technique 2° grade	- Adjoints Techniques 3° grade	01	

-Les examens sont ouvert au profites des fonctionnaires et Agents concernés Ayants Accomplis 6 ans d'ancienneté dans leurs grades
-Les Intéressés doivent déposer leurs demandes de candidature au service personnel de la C-T Avant le : 16/09/2021 pour examen d'aptitude professionnelle de l'année 2020 ; event le : 24/09/2021 pour l'examen d'aptitude professionnelle de l'année 2021.
N°7443/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
COMMUNE DE KHENIFRA

SERVICE DES MARCHES

AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 08/2021 DU 23 /09/2021 à 11 H

Le Président de la Commune de Khénifra informe le public et les concurrents Intéressés par l'appel d'offre ouvert N° : 08/2021 prévu le 23 Septembre 2021 à 11 heures publié dans les journaux – Libération N° : 9398 parue le 25/08/2021 page 17 et Al Haraka N° : 10238 parue le 26/08/2021 page 12 relatif aux : **Travaux de réaménagement de la place des martyrs à la ville de Khénifra** que cette offre exige les échantillons voir article 9 du règlement de consultation.
Le reste est inchangé.
N°7446/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
Direction Régionale de l'Agriculture Du Sous-Massa
Direction Provinciale de l'Agriculture
TIZNIT

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
N° 15/2021/DPA/TZ/SMOP
(SEANCE PUBLIQUE)

(Réservé à la petite et moyenne entreprise nationale)

Le Mercredi 22 septembre 2021 à 10 H, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A de Tiznit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Travaux de construction d'une unité de valorisation des produits de terroir à C.T Reggada, cercle et Province de Tiznit (2^{ème} tranche).**
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **12.000,00 (Douze mille dirhams)**
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **452.944,50 (Quatre cent cinquante deux mille neuf cent quarante quatre dirhams 50 Cts).**
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics du 8 Jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics.
Les concurrents peuvent :
⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit ;
⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis
⇒ Soit les envoyer par voie électronique du portail des marchés publics
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation.
Les qualifications minimales requises pour les entreprises sont :
* Pour les concurrents installés au Maroc :
Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Modèle	Secteur	Qualification	Classe
Nouvelle	A	A-2	5

N°7444/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI IFNI
CONSEIL PROVINCIAL DE SIDI IFNI

AVIS D'ANNULATION D'UN APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

Le Président du Conseil Provincial de Sidi Ifni porte à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 13/2021/BP, paru au journal Libération numéro 9384 en date du 06 Août 2021 prévu pour le 30 Août 2021 à 11 heures 00 minutes est annulé.
N°7445/PA

SWIMWEAR ANYWHERE
SUIITE A LA DECISION DE LA GERANCE EN DATE DU 30 JUIN 2021 IL A ETE DECIDE :
1-CHANGEMENT DE L'OBJET SOCIAL POUR DEVENIR :IMPORT/EXPORT-PLATE FORME LOGISTIQUE, DONNEUR D'ORDRE
2- LE TRANSFERT DU SIEGE PRECEDEMENT FIXE A SALE LOT 51 ZI ERRAHMA TABRIQUET AU 118 LOTISSEMENT AL WAFAE HAY EL FARAH SECTEUR 4 LOCAL 3 AL QUARIA DE LA MEME VILLE..
3- MISE A JOUR DES STATUTS.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance de SALE en date du 19 AOUT 2021 sous le n° 37192

Pour extrait et mention.
N° 7449/PA

« KG'S FOOD COMPANY » S.A.R.L SOCIETE
A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 10.000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL : 9 RUE ABOU FAID EL MESRI REZ DE CHAUSSEE QUARTIER GAUTHIER - CASABLANCA CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à Casablanca, du 17/06/2021, il a été formé une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : * KG'S FOOD COMPANY * S.A.R.L

OBJET : La société a pour objet :

- La restauration rapide ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, de nature à favoriser son développement ou son extension.

SIEGE SOCIAL : Le siège social est fixé à 9 Rue Abou Faïd El Mesri Rez de Chaussée Quartier Gauthier - Casablanca Chacun des associés de la société ont effectué les apports en numéraire suivants :

- Monsieur Karim GUEBAS 5 000,00 DHS
- Madame Aicha HAJJAM-EL HASSANI 5 000,00 DHS

Soit au total la somme de dix mille dirhams 10 000,00 DHS
DUREE : 99 années à compter du jour de l'immatriculation au Registre du commerce.

ANNEE SOCIALE : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.

GERANCE : - Monsieur Karim GUEBAS

- Madame Aicha HAJJAM-EL HASSANI
La société sera engagée par leur signature conjointe.

BENEFICES : Les produits nets de la société constatés par l'inventaire annuel après prélèvements légaux et statutaires sont attribués aux associés.

DEPOT ET IMMATRICULATION AU RC :

Le dépôt a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 17/06/2021 sous le n°790681.

POUR EXTRAIT ET MENTION
Le gérant

N° 7450/PA

« KIFAL SERVICES » S.A.R.L SOCIETE

A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 55.600,00 DIRHAMS Siège social : 357, Boulevard Mohammed V

- Casablanca I.F. N°26098327 R.C. N°410165

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

En date du 26 Avril 2021, les associés ont décidé :

- D'augmenter le capital social de six mille deux cents cinquante mille dirhams (6.250,00) dirhams par souscription en numéraire, pour le porter de Cinquante-cinq mille six cent (55.600,00) dirhams à soixante et un mille huit cent cinquante (61.850,00) dirhams, et ce par la création de Cent vingt-cinq (125,00) parts nouvelles d'une valeur nominale de Cinquante (50,00) dirhams chacune, à libérer intégralement à la souscription.

- Approbation de AFRI MOBILITY comme nouvel associé et constatation de la réalisation de l'augmentation de capital ;
- Adoption de statuts re-fondus et mis à jour de la société

II - Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 09 Août 2021 sous le n°789687.

POUR EXTRAIT ET MENTION
Le gérant

N° 7451/PA

« YIMIARF HOLDCO » S.A.R.L AU SOCIETE

A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL

DE 10 000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL : Chez AMCE - Rue Soumaya Imm 82,2ème Etage N°4 Quartier Palmier Casablanca

CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à Casablanca, du 06/07/2021, il a été formé une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : * YIMIARF HOLDCO * S.A.R.L AU

OBJET : La société a pour objet :

- La prise de participation et l'investissement ;
- La prestation de services aux entreprises et organisations.
- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes ou complémentaires.

SIEGE SOCIAL : Le siège social est fixé à Rue Soumaya Imm 82,2ème Etage N°4 Quartier Palmier Casablanca.

L'associée unique effectue l'apport en numéraire, à savoir : La société BLUE INTELLIGENCE LIMITED, 10 000,00 DHS

la somme de dix mille dirhams

Soit au total la somme de dix mille dirhams

10 000,00 DHS

DUREE : 99 années à compter du jour de l'immatriculation au Registre du commerce.

ANNEE SOCIALE : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.

GERANCE : - Monsieur Youssef BOUYAKHF

La société sera engagée par sa seule signature.

BENEFICES : Les produits nets de la société constatés par l'inventaire annuel après prélèvements légaux et statutaires sont attribués à l'associé unique.

DEPOT ET IMMATRICULATION AU RC : Le dépôt a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 17/08/2021 sous le n°790051.

POUR EXTRAIT ET MENTION
Le gérant

N° 7452/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE LA JUSTICE SOUS-DIRECTION REGIONALE ALHOCEIMA

Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 12/SDRALH/2021

Le présent appel d'offres est réservé à la petite et moyenne entreprise

Le 21/09/2021 à 10 h 00 min, il sera procédé, dans le siège de la Sous direction régionale d'ALHOCEIMA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre des prix ayant pour objet : Achat de fourniture pour matériels informatiques pour la circonscription judiciaire d'Al-Hoceima. (Lot Unique)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du budget et/ou d'équipement de la sous direction

régionale sis à la Cour d'appel d'Al-Hoceima, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le présent Appel d'offre est spécifique pour les petites et moyennes entreprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5 000,00dhs (Cinq Mille Dirhams).

L'estimation des couts des fournitures établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme : 420 006,00 dhs TTC (Quatre Cent vingt Mille six Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du sous-directeur régional Al-Hoceima sis Cour d'appel d'ALHOCEIMA, Avenue Palestine Al-Hoceima.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit effectuer le dépôt des plis par voie électronique dans le portail des marchés publics suivant l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation. Dans celles justifiant sa qualité de petite et moyenne entreprise conformément à l'article 4 de la décision du ministère de l'économie et des finances n° 3011.13 (30 octobre 2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du sous-directeur régional Al-Hoceima sis Cour d'appel d'ALHOCEIMA, Avenue Palestine Al-Hoceima.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit effectuer le dépôt des plis par voie électronique dans le portail des marchés publics suivant l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation. Dans celles justifiant sa qualité de petite et moyenne entreprise conformément à l'article 4 de la décision du ministère de l'économie et des finances n° 3011.13 (30 octobre 2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du sous-directeur régional Al-Hoceima sis Cour d'appel d'ALHOCEIMA, Avenue Palestine Al-Hoceima.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit effectuer le dépôt des plis par voie électronique dans le portail des marchés publics suivant l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation. Dans celles justifiant sa qualité de petite et moyenne entreprise conformément à l'article 4 de la décision du ministère de l'économie et des finances n° 3011.13 (30 octobre 2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du sous-directeur régional Al-Hoceima sis Cour d'appel d'ALHOCEIMA, Avenue Palestine Al-Hoceima.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit effectuer le dépôt des plis par voie électronique dans le portail des marchés publics suivant l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation. Dans celles justifiant sa qualité de petite et moyenne entreprise conformément à l'article 4 de la décision du ministère de l'économie et des finances n° 3011.13 (30 octobre 2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du sous-directeur régional Al-Hoceima sis Cour d'appel d'ALHOCEIMA, Avenue Palestine Al-Hoceima.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit effectuer le dépôt des plis par voie électronique dans le portail des marchés publics suivant l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation. Dans celles justifiant sa qualité de petite et moyenne entreprise conformément à l'article 4 de la décision du ministère de l'économie et des finances n° 3011.13 (30 octobre 2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du sous-directeur régional Al-Hoceima sis Cour d'appel d'ALHOCEIMA, Avenue Palestine Al-Hoceima.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit effectuer le dépôt des plis par voie électronique dans le portail des marchés publics suivant l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation. Dans celles justifiant sa qualité de petite et moyenne entreprise conformément à l'article 4 de la décision du ministère de l'économie et des finances n° 3011.13 (30 octobre 2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du sous-directeur régional Al-Hoceima sis Cour d'appel d'ALHOCEIMA, Avenue Palestine Al-Hoceima.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit effectuer le dépôt des plis par voie électronique dans le portail des marchés publics suivant l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation. Dans celles justifiant sa qualité de petite et moyenne entreprise conformément à l'article 4 de la décision du ministère de l'économie et des finances n° 3011.13 (30 octobre 2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du sous-directeur régional Al-Hoceima sis Cour d'appel d'ALHOCEIMA, Avenue Palestine Al-Hoceima.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit effectuer le dépôt des plis par voie électronique dans le portail des marchés publics suivant l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation. Dans celles justifiant sa qualité de petite et moyenne entreprise conformément à l'article 4 de la décision du ministère de l'économie et des finances n° 3011.13 (30 octobre 2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du sous-directeur régional Al-Hoceima sis Cour d'appel d'ALHOCEIMA, Avenue Palestine Al-Hoceima.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit effectuer le dépôt des plis par voie électronique dans le portail des marchés publics suivant l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation. Dans celles justifiant sa qualité de petite et moyenne entreprise conformément à l'article 4 de la décision du ministère de l'économie et des finances n° 3011.13 (30 octobre 2013).

QUARTIER TADDART - PREFECTURE D'AGADIR IDA OUTANANE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Service des Marchés de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane sise à l'avenue Général Kettani - Cité Administrative Agadir, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le montant du cautionnement provisoire est de : 30.000,00 dhs (Trente Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : SIX CENT VINGT TROIS MILLE QUATRE CENT QUARANTE SIX DIRHAMS ET QUATRE VINGT CENTIMES (623.446,80 DH) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) précité.

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du sous-directeur régional Al-Hoceima sis Cour d'appel d'ALHOCEIMA, Avenue Palestine Al-Hoceima.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit effectuer le dépôt des plis par voie électronique dans le portail des marchés publics suivant l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation. Dans celles justifiant sa qualité de petite et moyenne entreprise conformément à l'article 4 de la décision du ministère de l'économie et des finances n° 3011.13 (30 octobre 2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du sous-directeur régional Al-Hoceima sis Cour d'appel d'ALHOCEIMA, Avenue Palestine Al-Hoceima.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit effectuer le dépôt des plis par voie électronique dans le portail des marchés publics suivant l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation. Dans celles justifiant sa qualité de petite et moyenne entreprise conformément à l'article 4 de la décision du ministère de l'économie et des finances n° 3011.13 (30 octobre 2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du sous-directeur régional Al-Hoceima sis Cour d'appel d'ALHOCEIMA, Avenue Palestine Al-Hoceima.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit effectuer le dépôt des plis par voie électronique dans le portail des marchés publics suivant l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation. Dans celles justifiant sa qualité de petite et moyenne entreprise conformément à l'article 4 de la décision du ministère de l'économie et des finances n° 3011.13 (30 octobre 2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du sous-directeur régional Al-Hoceima sis Cour d'appel d'ALHOCEIMA, Avenue Palestine Al-Hoceima.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit effectuer le dépôt des plis par voie électronique dans le portail des marchés publics suivant l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation. Dans celles justifiant sa qualité de petite et moyenne entreprise conformément à l'article 4 de la décision du ministère de l'économie et des finances n° 3011.13 (30 octobre 2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du sous-directeur régional Al-Hoceima sis Cour d'appel d'ALHOCEIMA, Avenue Palestine Al-Hoceima.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit effectuer le dépôt des plis par voie électronique dans le portail des marchés publics suivant l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation. Dans celles justifiant sa qualité de petite et moyenne entreprise conformément à l'article 4 de la décision du ministère de l'économie et des finances n° 3011.13 (30 octobre 2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du sous-directeur régional Al-Hoceima sis Cour d'appel d'ALHOCEIMA, Avenue Palestine Al-Hoceima.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit effectuer le dépôt des plis par voie électronique dans le portail des marchés publics suivant l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation. Dans celles justifiant sa qualité de petite et moyenne entreprise conformément à l'article 4 de la décision du ministère de l'économie et des finances n° 3011.13 (30 octobre 2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du sous-directeur régional Al-Hoceima sis Cour d'appel d'ALHOCEIMA, Avenue Palestine Al-Hoceima.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit effectuer le dépôt des plis par voie électronique dans le portail des marchés publics suivant l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation. Dans celles justifiant sa qualité de petite et moyenne entreprise conformément à l'article 4 de la décision du ministère de l'économie et des finances n° 3011.13 (30 octobre 2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du sous-directeur régional Al-Hoceima sis Cour d'appel d'ALHOCEIMA, Avenue Palestine Al-Hoceima.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit effectuer le dépôt des plis par voie électronique dans le portail des marchés publics suivant l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation. Dans celles justifiant sa qualité de petite et moyenne entreprise conformément à l'article 4 de la décision du ministère de l'économie et des finances n° 3011.13 (30 octobre 2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du sous-directeur régional Al-Hoceima sis Cour d'appel d'ALHOCEIMA, Avenue Palestine Al-Hoceima.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit effectuer le dépôt des plis par voie électronique dans le portail des marchés publics suivant l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation. Dans celles justifiant sa qualité de petite et moyenne entreprise conformément à l'article 4 de la décision du ministère de l'économie et des finances n° 3011.13 (30 octobre 2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du sous-directeur régional Al-Hoceima sis Cour d'appel d'ALHOCEIMA, Avenue Palestine Al-Hoceima.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit effectuer le dépôt des plis par voie électronique dans le portail des marchés publics suivant l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation. Dans celles justifiant sa qualité de petite et moyenne entreprise conformément à l'article 4 de la décision du ministère de l'économie et des finances n° 3011.13 (30 octobre 2013).

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Le 23/09/2021, il sera procédé dans les bureaux du secrétariat général de la Province d'El Kelaa des Sraghna.(Salle AitAbdelmoulaAbdelouahab) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix :

• 26/2021/INDH A:10H00

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 12 UNITES PRESCOLAIRE DANS 7 COMMUNES RELEVANT DE LA PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA.

- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 50 000,00 DHS (Cinquante mille dirhams).

- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De : 2 352 996,00 DHS (Deux million trois cent cinquante deux mille neuf cent quatre vingt seize dirhams).

Les dossiers de l'appel d'offres peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du sous-directeur régional Al-Hoceima sis Cour d'appel d'ALHOCEIMA, Avenue Palestine Al-Hoceima.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit effectuer le dépôt des plis par voie électronique dans le portail des marchés publics suivant l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation. Dans celles justifiant sa qualité de petite et moyenne entreprise conformément à l'article 4 de la décision du ministère de l'économie et des finances n° 3011.13 (30 octobre 2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du sous-directeur régional Al-Hoceima sis Cour d'appel d'ALHOCEIMA, Avenue Palestine Al-Hoceima.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit effectuer le dépôt des plis par voie électronique dans le portail des marchés publics suivant l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation. Dans celles justifiant sa qualité de petite et moyenne entreprise conformément à l'article 4 de la décision du ministère de l'économie et des finances n° 3011.13 (30 octobre 2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du sous-directeur régional Al-Hoceima sis Cour d'appel d'ALHOCEIMA, Avenue Palestine Al-Hoceima.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit effectuer le dépôt des plis par voie électronique dans le portail des marchés publics suivant l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation. Dans celles justifiant sa qualité de petite et moyenne entreprise conformément à l'article 4 de la décision du ministère de l'économie et des finances n° 3011.13 (30 octobre 2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du sous-directeur régional Al-Hoceima sis Cour d'appel d'ALHOCEIMA, Avenue Palestine Al-Hoceima.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit effectuer le dépôt des plis par voie électronique dans le portail des marchés publics suivant l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation. Dans celles justifiant sa qualité de petite et moyenne entreprise conformément à l'article 4 de la décision du ministère de l'économie et des finances n° 3011.13 (30 octobre 2013).

STE «FATHI EVENTS» SARL
 Société a responsabilité limitée au capital de 100.000 Dhs
 Siège social : RUE 32 n°37 BIS IMZOUREN AL-HOCEIMA
 RC : 3269 IF : 50095066
 1-AU TERME D'UN PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE EN DATE DU 23/08/2021 A IMZOUREN, IL A ETE DECIDE CE QUI SUIT:
 - LE CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL DE LA SOCIETE « FATHI EVENTS SARL » :
 • DE L'ANCIEN SIEGE : RUE 32 N° 37 BIS IMZOUREN AL HOCEIMA.
 • AU NOUVEAU SIEGE : RUE 32 N° 37 BIS IMZOUREN AL HOCEIMA.
 L'ASSEMBLEE GENERALE A DECIDE LE CHANGEMENT D'ORIGINE DI FONDS PAR :
 • LA RESILIATION DE L'ATTESTATION DE DOMICILIATION ET LA REMPLACEMENT PAR UN CONTRAT DE BAIL.
 2- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de 1^{er} instance d'Al-Hoceima Le 26/08/2021 Sous N° 634 dont R.C N° 3269/ Al-Hoceima.
 N° 7456/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
 DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT
 Avis d'Appel d'Offres
 Ouvert N° 12/2021
 Le 21 Septembre 2021 à 10h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Equipe-ment, du Transport de la logistique et de l'Eau de TAROUDANT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :
 Contrôle Extérieur topographique des travaux de surélévation de la ligne rouge de la RP 1706 (RN10) reliant Taroudant à Aoulouz du PK 55+300 au PK 67+000, province de Taroudant.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipe-ment, du Transport, de la logistique et de l'Eau, Rue Settat -M'Haïta Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.
 * Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de : Six Mille dirhams (6 000,00 dhs).
 * L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 457 200,00 dhs (Quatre Cent Cinquante Sept Mille Deux Cent Dhs 00 Cts)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 • Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité;
 • Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Equipe-ment, du Transport de la logistique et de l'Eau de Taroudant ;
 • soit transmettre leurs dossiers par voie électronique.
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.
 N° 7457/PA

ROYAUME DU MAROC



Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
 Département des Eaux et Forêts

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 09/2021/DPEFLCD/SAFI

Le 20/09/2021 à 10h00mn, Il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'Exécution des Travaux de reboisement répartis en quatre lots :

- Lot n°1 : Travaux d'amélioration sylvo-pastorale dans le périmètre dit CHOUAKFR PARCELLE I, sur une superficie de 98 ha, commune rurale Sidi Chiker, Province YOUSOUFIA
- Lot n°2 : Travaux d'amélioration sylvo-pastorale dans le périmètre dit CHOUAKFR PARCELLE II, sur une superficie de 102 ha, commune rurale Sidi Chiker, Province YOUSOUFIA.
- Lot n°3 : Exécution des Travaux de reboisement dans le périmètre de Reboisement Collectif Bouzlafan II sur une superficie de 46 ha, Commune Rurale de Ras El Ain, Cercle de Guentour, Province de Youssoufia.
- Lot 4 : Travaux de regarnis d'entretien de plantations anciennes dans le périmètre collectif de Bouzlafan I sur 40 ha, Commune Rurale Ras El Ain, province Youssoufia.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des programmes et suivi évaluation à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Safi, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- ✓ Lot n°1 : VINGT MILLE DHS (20 000,00 dhs)
- ✓ Lot n°2 : VINGT MILLE DHS (20 000,00 dhs)
- ✓ Lot n°3 : DOUZE MILLE DHS (12 000,00 dhs)
- ✓ Lot n°4 : MILLE DEUX CENTS DHS (1200,00 dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est estimée à la somme de :

- ♦ Lot n°1 : SIX CENT QUATRE VINGT TREIZE MILLE CINQ CENT CINQUANTE SIX DIRHAMS ET QUATRE VINGT DIX SEPT CENTIMES (693 556.97 Dhs) TTC
- ♦ Lot n°2 : SEPT CENT VINGT ET UN MILLE DIX SEPT DIRHAMS ET QUARANTE TROIS CENTIMES (721 017.43 Dhs) TTC
- ♦ Lot n°3 : QUATRE CENT QUARANTE-DEUX MILLE SEPT CENTS SOIXANTE QUINZE DIRHAMS ET SOIXANTE SEIZE CENTIMES (442 775.76 Dhs) TTC
- ♦ Lot n°4 : QUARANTE SIX MILLE CINQ CENT SEIZE DIRHAMS ET QUATRE VINGT CENTIMES (46 516.80 Dhs) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau Bureau des programmes et suivi évaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Safi ;
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification des entreprises intervenant dans le secteur forestier conformément au tableau ci-dessous :

Lot	Secteur d'activité	Qualification exigée	Catégorie
1	1	1.4	4
2	1	1.4	4
3	1	1.4	5

Les lots 3 et 4 du présent appel d'offre sont réservés aux petites et moyennes entreprises nationales, des coopératives et de l'auto-entrepreneur. Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté n°3011_13 du 24 de Hijja 1434 (30 Octobre 2013) portant application de l'article 156 du décret 2-12-349 des marchés publics ou les pièces prévues par l'article 25 du décret n°2-19-69 du 24 mai 2019 modifiant et complétant le décret 2-12-349 relatif aux marchés publics, et rappelé à l'article 4 du règlement de consultation.

NB : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°7458/PA

Sur vos petits écrans

S A M E D I



- 07.00 : Lecture du Saint Coran
- 07.05 : Tinoubka
- 07.40 : Ichaa Mamlaka
- 08.35 : Amouddou
- 09.35 : Maalim wa dilal
- 10.30 : Yakout et Aanbar Ep 17
- 11.25 : Hayat Jadida Ep 30
- 11.40 : Zouaji Mouhal Ep 2
- 12.00 : Serba Ep 1
- 12.35 : Dhek Aala Rassek Ep 4
- 12.40 : Intervention des partis politiques
- 12.50 : Intervention des partis politiques
- 13.00 : JT Addahira
- 13.20 : Dar Lghazlane Ep22
- 14.00 : JT en Amazigh
- 14.20 : JT en Espagnol
- 14.40 : Moutakaïd
- 16.20 : Ould Sfia Ep 4
- 17.20 : Une heure en enfer
- 18.05 : Dhek Aala rassek Ep 5
- 18.10 : Dhek Aala rassek Ep 6
- 18.20 : Oujouh Errachidia
- 19.00 : JT en Français
- 19.20 : Koula w trikou Ep29
- 19.50 : Koula w trikou Ep30
- 20.25 : Zouaji Mouhal Ep 3
- 20.45 : Intervention des partis politiques
- 20.50 : Intervention des partis politiques
- 21.00 : JT Principal
- 22.00 : Noujoum Al Aoula best of
- 23.30 : Intervention des partis politiques
- 23.35 : Intervention des partis politiques
- 23.50 : Dernier bulletin d'information
- 00.10 : Ould Sfia Ep 4
- 01.10 : Maalim Wa Dilal
- 02.10 : Oujouh Errachidia
- 02.40 : Zouaji Mouhal Ep 3
- 03.00 : Zouaji Mouhal Ep 4
- 03.30 : Yakout et Aanbar Ep 17
- 04.30 : Tinoubka
- 05.00 : Ichaa mamlaka
- 06.00 : Amouddou



- 05:55:00 : RELIGIEUX : CORAN AVEC LAUREATS MAWAHIB TAJWID AL QOR'AN
- 06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI
- 06:25:00 : MAGAZINE : CHADA AL ALHANE
- 08:35:00 : FEUILLETON : YAWMIYAT TABIB - THE DOCTORS
- 09:25:00 : FEUILLETON : HDIDANE 3INDA AL FARA3INA
- 09:55:00 : FEUILLETON : 3AWDAT AL MOUNTAQIM
- 10:35:00 : SERIE : ROMMANA WA BARTAL : LA KHOBZA LA NASS
- 11:25:00 : MAGAZINE : ZOUR BLADEK
- 12:00:00 : SERIE : L'AUBERGE
- 12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO
- 12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
- 13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
- 13:30:00 : MAGAZINE : TWAHACHNAK
- 14:15:00 : MAGAZINE : LIL MATBAKHI NOUJOUR
- 14:45:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
- 14:55:00 : FEUILLETON : FADILA
- 15:55:00 : MAGAZINE : LE MEDITEUR
- 16:25:00 : FEUILLETON : HDIDANE 3INDA AL FARA3INA
- 17:20:00 : FEUILLETON : ROMANSIYAT ACHA3R AL ABYAD
- 18:00:00 : MAGAZINE : AHSANE PATISSIER
- 19:45:00 : MAGAZINE : TENDANCE
- 20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
- 20:45:00 : SPORT : QUE DU SPORT
- 20:55:00 : NEWS : BULLETIN METEO
- 21:00:00 : MAGAZINE : CAPSULE ZOUR BLADEK
- 21:10:00 : NEWS : BULLETIN METEO
- 21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA
- 21:50:00 : MAGAZINE : ALLAYLA SAHRATNA
- 23:25:00 : TELEFILM : ANNAWARISS
- 00:50:00 : MAGAZINE : JAZIRAT AL KANZ
- 02:05:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW
- 03:30:00 : JEU : NKATCHFOU BLADNA
- 05:05:00 : SERIE : AL BOUED AL AKHAR : LAYLAT ACHOURA

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



Il faut se verrouiller, se blinder contre toute émotion avant d'affronter la rangée de vieilles dames immobiles près de l'aquarium de l'entrée, l'odeur d'urine et de désinfectant. Pressentent-elles qu'une des leurs va les quitter ? Le directeur veille à ce que tout se passe dans la discrétion. Mais celles qui restent voient bien la chaise ou le fauteuil roulant resté vide à la table du restaurant, pendant un jour ou deux avant qu'une «nouvelle» ne vienne prendre sa place.

Ma mère est dans son lit, gisante bien sage. Elle ouvre un instant ses yeux vitreux bordés de rouge. Elle a l'air paisible. Nous prenons maladroitement de ses nouvelles.

- Je ne dors pas, je me repose, dit-elle.

Phrase entendue 100 fois. A l'en croire, ma mère dort très peu. Trop d'ennuis, trop de problèmes, elle se fait trop de soucis pour ses enfants. Ma sœur prétend elle aussi ne pas dormir beaucoup. Alors qu'elles font toutes les deux des nuits de 9 heures et plus. Pourquoi ce mensonge ? Le sommeil est-il un péché ? A Manosque, quand Odile et moi nous levions à l'aube pour aller dans les collines enregistrer les oiseaux et les observer au lever du soleil, nous percevions en partant ses ronflements sonores. Quand nous rentrions

avec les croissants et le pain frais, elle prétendait nous avoir entendu partir et n'avoir pu se rendormir.

A présent, Liliane est furieuse. - Maman va bien. L'infirmière nous a fait peur pour rien. Je vais aller lui dire. Nous savons l'un et l'autre qu'elle n'en fera rien. C'est alors seulement que je perçois la respiration difficile de ma mère. Un râle léger qui s'interrompt par moments, reprend. Pourtant son visage creusé, raviné, sillonné de rides et semé de taches donne une impression de paix. On peut donc mourir tranquillement ?

Je me rends au local «des pilules». L'infirmière remplit des dossiers. Toujours de bonne humeur. Par quelle force surhumaine dans un tel milieu ?

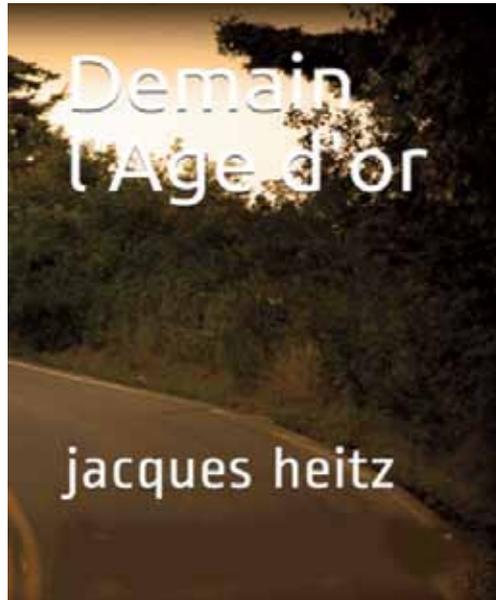
- Vous avez alarmé ma sœur. Moi, ce n'est pas grave. Mais elle... - Je suis désolée, M. Nivelles.

J'ai pris son pouls. Il est presque imperceptible. Sa tension est tombée. Le râle de l'agonie a commencé.

- Sa respiration bruyante, c'est le râle de l'agonie ?

- Oui. Il peut durer des jours. Il indique la fin. J'ai cru bien faire en vous prévenant tous les deux. Vos téléphones ne répondaient pas.

- J'étais en cours. Donc... Mais... Elle a l'air si paisible. - Elle l'est. Elle sourit. Elle dit



même merci. - Je ne l'ai jamais connue ainsi.

- Elle ne souffre sans doute pas. Et elle a déjà cessé de se faire du souci.

- Comment faites-vous pour garder le moral dans cet... environnement ? - J'ai des enfants, chez moi j'ai affaire au début de la

vie. Ici je soulage de quelques douleurs des dames en fin de vie. Elles sont usées, elles ont eu des amours, des gosses, un métier. Leur tâche sur terre est accomplie. La vie se retire d'elles parfois très doucement. Elles sont déjà ailleurs.

- Où ? Un endroit où l'on dé-

couvre des choses passionnantes ? Elle ne répond pas mais j'avise la croix en or, discrète, à son cou.

- Vous êtes sûre qu'elle ne souffre pas ? Vous lui avez donné des calmants ? - Aucun. C'est une flamme qui s'éteint tout doucement. - Mais ce râle ? - Tout le monde râle, M. Nivelles, au moment de passer de l'autre côté. Ne vous éloignez pas, restez dans les parages. C'est une question d'heures. Un jour, deux tout au plus. Dois-je avertir votre sœur si je n'arrive pas à vous joindre ?

- Non, je laisse mon portable ouvert.

Dans le couloir, Liliane vient vers moi, la peur dans les yeux.

- Qu'est-ce que tu fabriquais ? Dès que tu es avec une femme, il faut que tu causes, que tu fasses ton intéressant. Maman râle plus fort. Je n'en peux plus. Je ne peux pas supporter ça.

- Nous allons partir. Il n'y a rien à faire de toute façon. L'infirmière nous prévendra. Allons lui dire au revoir.

Dans la chambre, le bruit s'est amplifié. Un râle angoissant dans ce visage qui ne trahit aucune souffrance. Ma sœur s'est réfugiée dans les toilettes. - Je reviendrai dans peu de temps, maman. Liliane et moi allons nous reposer un peu. Tu n'as besoin de rien ?

(A suivre)

Recettes

Coupes de fruits au chocolat

INGRÉDIENTS : 6 PERS.

2 kiwis coupés en rondelles
1 banane coupée en rondelles
1 poire coupée en cubes
2 pommes coupées en cubes
le jus d'1/2 citron
2 étoiles de badiane
50 g de beurre
50 ml de miel
100 ml de rhum ambré
10 spéculos
10 cookies
1 c. à café de vanille en poudre
poivre du moulin (facultatif)
375 g de mascarpone bien froide
75 ml de sucre glace
150 g de chocolat noir
50 ml de crème fraîche

PRÉPARATION :

1. Préparez tous les fruits, pelez-les, coupez-les et citronnez-les.

2. Dans une poêle, faites chauffer le beurre et ajoutez tous les fruits, le miel, les étoiles de badiane et faites caraméliser doucement.

3. Hors du feu, arrosez de rhum et faites chauffer 5 secondes puis flambez.

4. Dans un robot, hachez grossièrement les spéculos et les cookies.

5. Cassez le chocolat noir en morceaux et faites-le fondre avec la crème au micro-ondes 1 min.

6. Battez la mascarpone bien froide et le sucre glace, à l'aide d'un batteur électrique.

7. Ajoutez le chocolat fondu dans la crème et battez à nouveau.

8. Pour la présentation : dans des jolis verres, répartissez la mascarpone chocolatée, les fruits, la vanille en poudre, le poivre, les gâteaux hachés et à nouveau des fruits.

9. Se déguste froid.



En Indonésie, les stars d'un "village de YouTubeurs" font des émules

Du carburateur aux influenceurs: Siswanto, un mécanicien pauvre, s'est reconverti dans les vidéos sur internet avec un tel succès que des voisins l'ont imité et que leur localité est devenue le "village YouTube" d'Indonésie.

Très productif, il se filme sans cesse, chez lui, en mangeant dans un café, sur sa moto, pour télécharger toujours plus de contenus sur le site.

Son histoire a commencé il y a quatre ans alors qu'il peinait à vivre de son atelier de mécanique de Kasegeran, une petite ville de l'île de Java que la plupart des Indonésiens auraient du mal à placer sur une carte. Il cherchait désespérément des revenus complémentaires pour nourrir sa famille, mais ses petits jobs de ferrailleur ou de cultivateur de soja ne suffisaient pas.

Siswanto s'est essayé à filmer de courtes vidéos humoristiques malgré une connexion internet basique à Kasegeran après avoir vu à la télévision un influenceur indonésien devenu riche grâce à ses vidéos en ligne. "Mais personne ne les regardait, alors j'ai arrêté", raconte à l'AFP l'homme de 38 ans qui comme de nombreux Indonésiens n'a qu'un nom.

Il a décidé que ce n'était pas pour lui, jusqu'à ce qu'un jour il cherche des vidéos de mécanique pour l'aider à réparer la moto d'un client.

"Je ne pouvais pas les comprendre, alors que je suis mécanicien". "Elles étaient trop compliquées".

Ça fut une révélation : il a décidé de concevoir ses propres vidéos pour expliquer simplement les réparations basiques.

Mettant en gage le téléphone mobile qu'il partageait avec sa femme enceinte, il s'est équipé et a commencé à filmer sans arrêt.

"Je tremblais et je parlais en charabia", dans les premières vidéos, se rappelle-t-il. Mais en quelques années, Siswanto a atteint une audience de plus de 2 millions d'abonnés sur YouTube.

Il a aujourd'hui un programme chargé et publie sans cesse de nombreuses vidéos filmées sur un simple mobile avec un trépied et un micro. On l'y voit

réparer des motos, jardiner ou pêcher dans une rivière de sa région au paysage idyllique, avec l'aide d'une petite équipe pour le montage.

Ses affaires prospèrent, il dit gagner jusqu'à 150 millions de roupies (8.800 euros) par mois, ce qui n'est pas passé inaperçu dans sa ville.

Des rumeurs ont rapidement circulé, assurant que le mécanicien avait eu recours à la magie noire pour s'enrichir, et certains parents ont interdit à leurs enfants de jouer avec les siens.

"Donc on a organisé une réunion locale et j'ai expliqué comment je gagnais de l'argent sur YouTube", relève Siswanto. "La plupart des gens n'en n'avaient jamais entendu parler".

Il a offert des leçons gratuites pour prouver son histoire, et inspiré une trentaine d'habitants de Kasegeran qui ont créé à leur tour leurs chaînes YouTube avec des centaines de milliers de vues.

Parmi eux, Tirwan, un ancien vendeur ambulancier de nourriture qui gagnait quelque 50.000 roupies (3 euros) par jour en vendant des raviolis locaux appelés "cilok".

Il se filme désormais en train de cuisiner ou tourne des vidéos où il met en scène des "chasses aux fantômes" avec un grand succès dans l'archipel où les croyances dans les forces surnaturelles sont très ancrées.

Au début, "j'avais peur d'aller au cimetière pendant la journée, alors la nuit n'y pense pas", se rappelle-t-il.

Ces revenus issus de YouTube ont amené une connexion plus rapide à Kasegeran, ce qui a permis aux enfants d'avoir un accès plus aisé à l'école en ligne quand l'Indonésie a fermé ses écoles l'an dernier pendant des mois pour tenter de contenir la pandémie.

Ça a aussi donné au village une nouvelle fierté. "Kasegeran était le village le plus pauvre de la région, mais maintenant nous pouvons être au niveau des autres villages", applaudit le chef de quartier Saifuddin.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

DONNE LE CHOIX	RETÈRES	SYMBOLE DU NICKEL	SUPERBE	ÈRE NATURE	PIGE PRÉVENU	GRECQUE BALADE	VICTIME DU DEVOIR
DU VIEUX AVEC DU NEUF							
					ARTICLE ESPAGNOL	BALAI	
ALLÉCHÉS		ARTICLE		ADJOINT			
HÉLIUM							
CAPITALE DE LA NORVÈGE				CHOISI		CUBE	
	NAGE À CONTRE COURANT				IMAGE DE MARQUE		
PRONOM		GRECQUE		SOLUTION			
AUTEUR INCONNU		FIN DE PARTIE		COLLINE DE SABLE		EN PENTE	
ENGONCÉE						BAUPET TROUBLÉ	
	BOULIER				SIXIÈME MOIS	LETTRES D'ANGÈLE	PLANÈTE NAÏNE
NOTE EN ESPÈCES		PAS LONG					
PETITE ANTILOPE	VOYELLES EN APNÉE		ROULÉ EN AMONT		VOYELLES CLIBE		CARDINAUX
				LE MÊME		BIBI	
FAIT ALLER ET VENIR						POSSESSIF	

Solution mots flechés d'hier

AMNISTIE	ION	VAMP	CREME	NEF	STUPEFIANT	NAIS	IS	F	CHAI	LAVES	NE	IF	INE	PIE	GN	RATS	EN SCÈNE	N	MA	O	S	SUC	CIN	T	N	ECTAR	GRE
----------	-----	------	-------	-----	------------	------	----	---	------	-------	----	----	-----	-----	----	------	----------	---	----	---	---	-----	-----	---	---	-------	-----

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Aïtika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali Khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdolkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Site web:
www.libe.ma

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE
130/64

Journal Libération
Libération Maroc

المغرب
OJD
MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II				■								
III									■			
IV							■					
V			■								■	
VI				■								
VII		■						■				
VIII				■							■	
IX						■						
X												

HORIZONTALEMENT.

- I. Les petites fille s modèles.
- II. Pratiquait le noble art. - Sans conteste.
- III. Chercher à récupérer. - Monte charge.
- IV. Elle suit la mariée. - Mettre au courant.
- V. Lac des Pyrénées. - Inaugure.
- VI. Il n'est pas du genre à courir. - Chope.
- VII. Correct avec les autres. - Petit cube.
- VIII. Marque le doute. - Arrivé au but. - La moitié d'un sixcoups.
- IX. Suit normalement son cours. - Désignée pour un poste.
- X. Ils sont souvent en sueur.

VERTICALEMENT.

- 1. Donnent un sommeil de plomb.
- 2. A subi Xynthia de plein fouet. - Arrivé dans un fauteuil.
- 3. Il ne craint pas le feu. - Dresser son chien.
- 4. Elle usait les galoches. - Double V.
- 5. Pénible pour les nerfs. - Prêt à affronter le vent du large.
- 6. Qui donne une idée du nombre.
- 7. Accès d'humeur. - Coupe la chique.
- 8. Agissant comme un manche. - Titre pour mon révérend.
- 9. Nanomètre. - Qui s'est fait dépasser sans réagir.
- 10. Providence de l'horticulteur. - Manganèse.
- 11. A bien supporté son père. - Canard dchaîné.
- 12. Attirent les photographes à Cannes.

Grilles de sudoku

Facile									Moyen								
			7		2				5	9		1	4	2			
6				8	4	9						7	3				
8				6	3							8	5		1		
	7				8									7	5		
1	6								8	5							
3					5				7								
9				1	4										3		
5	8			3	6	2											1
					9		3										6
Difficile									Expert								
	9					7	1			5		7	3	4			
		7	8			4				9							
	4			6							4	5		6	8		
	2	5								2	6				3	5	
	3				2												
	1						6	2			4	9			2		6
					5			7			7	6	2	4			
	7			9		2	5									2	
		1	4					3				2	5	9	8		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	P	R	E	R	E	T	R	A	I	T	E	S
II	L	O	T	E	R	I	E	■	N	O	V	A
III	E	L	E	V	E	■	B	R	U	T	A	L
IV	B	E	■	I	S	S	U	E	S	■	D	A
V	I	S	I	S	■	A	T	T	I	R	E	R
VI	S	■	V	E	L	L	E	I	T	E	■	I
VII	C	O	R	S	E	E	■	R	E	C	T	A
VIII	I	R	A	■	G	R	U	E	■	O	I	L
IX	T	A	I	G	A	■	R	E	F	I	L	E
X	E	L	E	C	T	R	I	S	A	N	T	S

Facile									Moyen								
8	5	4	6	9	1	3	2	7	6	8	3	2	7	9	4	1	5
2	9	1	7	8	3	6	5	4	9	4	7	6	1	5	3	2	8
6	3	7	2	5	4	9	1	8	2	1	5	4	3	8	7	9	6
9	1	5	8	6	2	7	4	3	4	3	2	8	9	1	6	5	7
7	4	6	9	3	5	1	8	2	7	9	1	3	5	6	2	8	4
3	8	2	4	1	7	5	6	9	8	5	6	7	2	4	9	3	1
4	6	8	5	7	9	2	3	1	1	2	4	9	8	7	5	6	3
1	2	9	3	4	6	8	7	5	3	7	8	5	6	2	1	4	9
5	7	3	1	2	8	4	9	6	5	6	9	1	4	3	8	7	2
Difficile									Expert								
8	2	9	1	3	6	4	7	5	9	1	7	2	5	4	8	6	3
5	6	4	7	9	8	2	3	1	4	5	3	6	9	8	7	2	1
1	3	7	4	2	5	6	8	9	8	6	2	3	1	7	9	5	4
6	7	1	8	5	3	9	2	4	7	8	5	1	2	9	3	4	6
9	8	5	2	7	4	3	1	6	6	2	9	5	4	3	1	8	7
3	4	2	6	1	9	7	5	8	3	4	1	8	7	6	5	9	2
2	1	8	9	6	7	5	4	3	2	3	6	7	8	5	4	1	9
7	9	3	5	4	1	8	6	2	1	9	8	4	3	2	6	7	5
4	5	6	3	8	2	1	9	7	5	7	4	9	6	1	2	3	8

Sport

Mbappé et Ronaldo font grimper les enchères



Kylian Mbappé, Cristiano Ronaldo... Il reste de gros poissons sur le marché des transferts, à moins d'une semaine de sa clôture. De Paris à Madrid, de Turin à Manchester, l'Europe du football se passionne pour l'avenir de ces stars capables de bouleverser l'équilibre actuel des forces.

Après une saison et demie perturbée par la pandémie de coronavirus, l'été 2021 marque les prémices d'un retour à la normale pour les clubs les plus riches, qui se sont remis à dépenser.

Ainsi, deux des dix plus gros transferts de l'histoire ont été réalisés en août, par Chelsea pour Romelu Lukaku (115 millions d'euros) et Manchester City avec Jack Grealish (117 M EUR).

Mais le meilleur reste peut-être à venir, dans un bouquet final qui s'annonce haletant, jusqu'au soir du 31 août, minuit.

Jeudi soir, les choses se sont prêt-

ciées entre le Real Madrid et le Paris SG, entrés en négociations au sujet de Kylian Mbappé, selon L'Équipe.

Le quotidien sportif français rapporte que la deuxième offre adressée par les "Merengues", à hauteur de 180 M EUR, n'a pas été acceptée par les dirigeants parisiens, mais que les dirigeants des deux grands d'Europe sont entrés en discussions pour tenter de parvenir à un accord.

Selon le site internet du journal sportif espagnol Marca, la conclusion du transfert serait imminente et son annonce pourrait intervenir vendredi.

Quelques heures plus tôt, au tirage au sort de la Ligue des champions, le président Nasser Al Khelaïfi répétait que la position du PSG "n'a pas changé", le club veut garder son joyau.

Kylian Mbappé fait monter les enchères entre le PSG, qui veut le prolonger, et le Real Madrid, prêt à casser sa tirelire pour l'attaquant star de 22 ans.

Pour le moment, "Kyky" refuse

de s'engager dans la durée dans la capitale française, où il lui reste un an de bail.

Mercredi, le directeur sportif parisien Leonardo a évoqué pour la première fois l'hypothèse du départ du buteur, de quoi interroger le quotidien L'Équipe: "Paris résigné?"

Si le joueur "a envie de partir, on ne va pas le retenir, mais il va partir ou rester à nos conditions", a lancé le dirigeant, à l'initiative de ce nouveau rebondissement.

Le PSG a repoussé une première offre madrilène autour de 160 M EUR, jugée "insuffisante" par Leonardo.

"On ne peut pas vendre un joueur à moins de ce qu'on a payé quand il avait 18 ans", c'est-à-dire 180 M EUR, a assuré l'ancien milieu de terrain. Une somme désormais mise sur la table par les Madrilènes.

C'est une "guerre sale pour Mbappé", estime le journal catalan Sport. "Le PSG ne va pas faciliter les choses", renchérit Marca.

Si Mbappé part, le PSG devra se poser la question de son successeur. Erling Haaland ? Le nom du Norvégien, jeune (21 ans) et avide de records comme le Français, apparaît dans les colonnes du Parisien et de L'Équipe.

Mais le Borussia Dortmund n'est pas vendeur.

L'international anglais Harry Kane a aussi le profil pour prendre la relève, mais le joueur de Tottenham, qui voulait partir, s'est ravisé mercredi.

Il reste donc un nom, et lequel ! Cristiano Ronaldo. La légende portugaise, cinq Ballons d'or à son actif, serait décidée à quitter la Juventus Turin, avec laquelle il est lié jusqu'en 2022.

Les spéculations ont redoublé depuis l'arrivée mercredi de son agent Jorge Mendes dans la ville piémontaise.

"L'arrivée de l'agent le plus important au monde, l'homme qui travaille depuis des semaines aux adieux de CR7, ouvre officiellement la phase finale de ce mercato ronaldien", souligne la Gazzetta dello Sport.

La semaine dernière, Ronaldo a démenti sur Instagram tout projet de retour au Real Madrid. Le club en pole pour accueillir la star, selon plusieurs médias, est Manchester City.

Le club propriété d'un riche fonds émirati ferait coup double en attirant la superstar: à la fois sportif, car il recherche un avant-centre, mais aussi diplomatique, de manière à répondre à ses rivaux qatariens à la tête du PSG, qui ont signé Lionel Messi en août.

Le champion d'Angleterre "est l'unique option possible, mais cela reste difficile", estime la chaîne Sky Sports.

En cause, le montant de l'indemnité de transfert, que City ne serait pas disposé à verser à la Juve, qui a déboursé 115 M EUR en 2018 pour l'acheter au Real.

Paris, toujours en quête de stars pour son projet, pourrait aussi dégaîner une offre si jamais Mbappé venait à partir.

Jusqu'au 31 août, tous les fantasmes sont permis.

L'après-CR7 a déjà commencé à la Juventus

En attendant de tourner officiellement la page Cristiano Ronaldo, donné partant pour Manchester City, la Juventus a déjà commencé à vivre sans la star portugaise, moins centrale dans les plans turinois, sur et en dehors du terrain.

"CR7, l'heure des adieux", titrait vendredi matin la Gazzetta dello Sport, mettant déjà un point final à l'aventure débutée à l'été 2018 avec le quintuple Ballon d'or.

La Juventus aurait accepté l'idée d'un départ de Ronaldo, mais attend une offre de Manchester City (entre 25 et 30 millions d'euros) pour libérer la star, sous contrat jusqu'en juin 2022, selon plusieurs médias italiens.

Dans ce contexte, il semble peu probable de voir Ronaldo sur la pelouse samedi contre Empoli, lors de la 2e journée de Serie A, et la dernière image du Portugais sur une pelouse de Serie A restera celle de dimanche dernier à Udine (2-2):

Ronaldo torse nu, exultant pour un but dans le temps additionnel qui lui sera finalement refusé pour un hors-jeu millimétrique.

Comme un signe annonciateur, c'est du banc de touche, comme remplaçant surprise mais plutôt conciliant et souriant, qu'il avait d'abord vu la Juve débiter sa saison sans lui.

Malgré les assurances des dirigeants turinois sur l'importance de "CR7", le message envoyé par l'entraîneur Massimiliano Allegri était limpide: l'attaquant de 36 ans, sur lequel s'est appuyé le développement - sportif et commercial - de la Juve depuis 2018, n'était plus tout à fait au centre du projet bianconero.

Sur le terrain, Allegri a désormais confié les clés de l'équipe (et le brassard) à l'Argentin Paulo Dybala, 27 ans. Et l'avenir appartient désormais aux jeunes recrutés ces dernières saisons: Federico Chiesa, Dejan Kulusevski, Manuel Loca-

telli, Matthijs de Ligt...

La présence pesante de Cristiano Ronaldo, titulaire quasi inamovible et indispensable buteur des dernières saisons (101 buts en 134 matches), a parfois été un frein au développement d'une nouvelle Juventus. Les entraîneurs Maurizio Sarri (2019-20) puis Andrea Pirlo (2020-21) n'ont ainsi jamais réussi à renouveler le jeu d'une équipe trop dépendante des performances - et parfois des humeurs - de "CR7".

Hors du terrain, Ronaldo a permis à la marque Juve de franchir un nouveau palier, tant en termes de visibilité mondiale que de revenus issus de la billetterie et du sponsoring, avec des contrats revus à la hausse avec Adidas et Jeep.

Mais il pèse aussi lourdement sur les finances, fragilisées par la crise sanitaire liée au Covid-19. "CR7" coûte quelque 86 millions d'euros chaque année au club,

entre son salaire hors normes (31 M EUR net, 57 M EUR brut) et l'amortissement de l'investissement consenti en 2018 pour le faire venir du Real Madrid (115 M EUR, soit près de 29 M EUR par saison jusqu'en 2022).

Au-delà des chiffres, la vraie déception du mariage Ronaldo-Juventus reste la Ligue des champions avec trois éliminations précoces (en quarts, puis huitièmes de finale deux fois).

Or la "Coupe aux grandes oreilles" était clairement l'objectif partagé, entre un joueur qui rêve de conquérir un 6e Ballon d'or pour égaler son grand rival Lionel Messi et un club qui restait sur deux échecs en finale en 2015 et 2017.

"Le bilan nous dit que la Juventus a donné à Ronaldo davantage que ce que le grand N.7 a amené aux Bianconeri", tranche la Gazzetta dello Sport dans un éditorial. "Dire adieu à Ronaldo est difficile

à digérer pour tous, mais si personne n'est vraiment convaincu, c'est mieux de se quitter immédiatement".

Le divorce semble donc acté, même si la Juventus a posé jeudi ses conditions au puissant agent de Ronaldo, Jorge Mendes. Le club ne laissera pas partir la star gratuitement et attend une offre dans un délai rapproché.

Dans le même temps, les Bianconeri ont commencé leur casting afin de trouver un attaquant pour compenser ce départ probable.

Dans les médias ont été cités les noms du Brésilien Gabriel Jesus, dans le cas d'un éventuel échange avec City, mais aussi ceux de l'Italien Moise Kean, retourné à Everton après une saison en prêt au Paris SG, de l'Argentin Mauro Icardi (PSG) ou du Serbe Luka Jovic (Real Madrid). Un casting aux allures de "speed dating", sachant que le mercato se termine mardi soir.

Réunion du Comité directeur de la FRMF

Plus de souplesse dans le recrutement des joueurs étrangers de la Botola



Le Comité directeur de la Fédération Royale Marocaine de football (FRMF) s'est réuni jeudi 26 août 2021 par visio-conférence sous la présidence de Fouzi Lekjaa.

A l'ouverture des travaux de cette réunion, M.Lekjaa a félicité le Raja Club Athletic (RCA) vainqueur samedi dernier de la Coupe arabe Mohammed VI des clubs champions.

Les points à l'ordre du jour de la réunion ont ensuite été abordés :

– Joueurs étrangers et les matchs internationaux :

La Commission chargée de la thématique de la participation des joueurs professionnels étrangers au championnat national a soumis son rap-

port au Comité directeur de la FRMF et après un long débat il a été approuvé ce qui suit :

Botola Prof et 2 :

Cinq joueurs étrangers peuvent être inscrits sur la feuille de match dont le gardien de but. Le nombre de joueurs autorisés à être sur l'aire de jeu est de quatre éléments.

Division amateurs :

Cinq joueurs étrangers peuvent être inscrits sur la feuille de match dont le gardien de but. Quatre joueurs étrangers au maximum peuvent fuguer parmi les onze titulaires durant toute la rencontre.

Amateurs 1 et 2 :

Trois joueurs étrangers peuvent être inscrits

sur la feuille de match dont le gardien de but deux d'entre eux peuvent être titulaires. Le nombre maximum des joueurs étrangers présents sur l'aire de jeu est fixé à deux éléments en respectant les critères des âges fixés pour ces deux compétitions.

En cas de non respect de ces directives, le club fautif aura un match perdu conformément aux dispositions des règlements de la FRMF.

D'autre part, le Comité directeur a supprimé, selon les recommandations de la Commission, la condition d'enregistrement des nouveaux joueurs étrangers aux championnats nationaux sous réserve de participation à plusieurs matchs internationaux.

Source : frmf.ma

Jorginho, sacré joueur UEFA de l'année

Ligue des champions et Supercoupe d'Europe avec Chelsea, Euro avec l'Italie: c'était difficile de faire mieux dans les compétitions européennes et le discret et talentueux Jorginho a donc logiquement été désigné jeudi joueur UEFA de l'année.

Chez les dames, la domination du FC Barcelone en C1 a été récompensée avec le titre de meilleure joueuse UEFA attribué à la milieu espagnole Alexia Putellas lors d'une cérémonie organisée à Istanbul, en marge du tirage au sort des groupes de la Ligue des champions.

Jorginho a été préféré à son coéquipier français N'Golo Kanté (3e) et au milieu belge de Manchester City Kevin De Bruyne (2e) pour succéder à Robert Lewandowski, sacré l'an dernier.

Pas plus que tous les lauréats du jour, le milieu italien de 29 ans, dont le nom apparaît comme un possible candidat au Ballon d'or depuis le sacre de la Nazionale à l'Euro, n'a pu faire le déplacement "en raison des restrictions" sanitaires.

Dans un message vidéo, le natif du Brésil, arrivé en Italie à l'adolescence, s'est dit "très heureux" et a remercié "tous ceux qui ont contribué" à son parcours. Il a aussi eu une pensée pour tous ceux "qui ne croyaient pas en (lui), ils m'ont donné la motivation pour donner encore plus".

Jorginho, aux côtés de Kanté par ailleurs désigné meilleur milieu de terrain de la dernière Ligue des champions, a largement contribué au sacre de Chelsea en finale de C1 contre Manchester City (1-0) en mai.

Celui que les Italiens connaissent comme le "Professeur" a ensuite été la cheville ouvrière de la Nazionale sacrée à Wembley le 11 juillet contre l'Angleterre, en finale de l'Euro. Il a depuis remporté en août la Supercoupe d'Europe avec les "Blues".



Thomas Tuchel, entraîneur de Chelsea, a quant à lui été désigné entraîneur UEFA de l'année, devant Pep Guardiola (Manchester City) et le sélectionneur de l'Italie Roberto Mancini.

Et les "Blues" râlent aussi le titre de meilleur gardien de la C1, attribué à Edouard Mendy par le jury constitué d'entraîneurs et de journalistes.

Chez les dames, Alexia Putellas, 27 ans, a devancé dans les votes ses deux coéquipières du Barça Jenni Hermoso (2e) et Lieke Martens (3e).

Elle n'a évidemment pas oublié de remercier ses coéquipières: "C'est l'ensemble de l'équipe et du club qui a gagné ce prix", a assuré dans son message vidéo celle qui succède au palmarès à la Danoise

Pernille Harder, sacrée en 2020 et finaliste malheureuse cette année de la finale de C1 contre le FC Barcelone (0-4).

Signe de la domination catalane: l'entraîneur de l'année dans le football féminin est Luis Cortes, qui vient de quitter son poste après avoir réussi le triplé Ligue des champions, championnat d'Espagne et Coupe d'Espagne.

La cérémonie a débuté par un hommage aux personnels médicaux qui sont intervenus pour sauver la vie de Christian Eriksen lors de son malaise cardiaque pendant l'Euro. Le capitaine des Vikings, Simon Kjær, a lui aussi été distingué pour la façon dont il a géré sur le terrain cet épisode bouleversant.

Tirage au sort de la Ligue des champions

PSG-City, de la revanche dans l'air

Chocs en stock: Manchester City va encore croiser le Paris Saint-Germain en Ligue des champions, après le tirage au sort de la phase de poules, jeudi à Istanbul, qui a également péché d'explosifs Real Madrid-Inter Milan et Bayern Munich-FC Barcelone.

Parmi les autres affiches, Chelsea, le tenant du titre, va croiser la Juventus et Manchester United son bourreau de la dernière finale de Ligue Europa, Villarreal (1-1, 11 t.a.b. à 10).

Comme on se retrouve... Les deux grands rivaux du Golfe, le City des Emirats et le PSG des Qataris, prétendants à une Ligue des champions qu'ils n'ont jamais remportée malgré leurs investissements, vont à nouveau s'affronter.

Les Sky Blues mènent deux qualifications à zéro, ils avaient battu les rouge et bleu en quart de finale en 2016 (2-2, 1-0) et en demies la saison dernière (2-1, 2-0).

Le RB Leipzig et le Club Bruges complètent ce groupe A.

D'autres prestigieuses retrouvailles sont au programme, par exemple entre le Real et l'Inter, une affiche qui fut la finale

de la Coupe des champions 1964, remportée par les Italiens (3-1).

Hasard des boules du tirage au sort, ce groupe D est au trois quart identique à celui de la saison dernière puisque le Shakhtar Donetsk s'y retrouve aussi!

Cette année le débutant moldave, le Sheriff Tiraspol, fera le quatrième, remplaçant Mönchengladbach, qui avait terminé l'an dernier 2e derrière le Real et devant le Shakhtar et l'Inter.

Question prestige, l'affrontement entre le Bayern et le Barça vaut de l'or (groupe E). Ils se sont disputés quatre fois une qualification ces douze dernières années en quarts ou en demies (deux qualifications chacun), mais le dernier duel laisse un souvenir cuisant au Barça, corrigé 8-2 lors du "Final 8" de 2020.

Le Benfica Lisbonne et le Dynamo Kiev ne partiront pas favoris derrière ce duo.

Le groupe le plus dense est sans doute le B, avec l'Atlético Madrid, Liverpool (6 C1), le FC Porto (2 C1) et l'AC Milan (7 C1)! Le champion d'Espagne, tête de série, est le seul de cette poule à n'avoir

jamais soulevé la "coupe aux grandes oreilles". Les "Matelassiers" ont été battus trois fois en finale (1974, 2014 et 2016).

Le Zenit Saint-Petersbourg, dont le stade accueille la finale le 28 mai, se retrouve dans le groupe de Chelsea et de la Juventus, avec le champion de Suède, Malmö FF, finaliste en 1979.

Enfin les trois têtes de série a priori les moins puissantes se retrouvent dans des groupes équilibrés et ouverts.

Le Sporting, champion du Portugal, est dans le groupe C avec des habitués, le Borussia Dortmund et l'Ajax Amsterdam, et un revenant, Besiktas, qui en est à sa huitième participation (groupe C).

Villarreal, qualifié en tant que vainqueur de la Ligue Europa, retrouve donc ses victimes, les "Red Devils", l'Atalanta Bergame et le champion de Suisse, les Young Boys Berne.

Et le champion de France Lille hérite d'un groupe (G) abordable avec le FC Séville, le RB Salzbourg et Wolfsbourg.

Rendez-vous les 14 et 15 septembre pour la 1re journée.

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

Horaires des passages de l'USFP sur les chaînes nationales

الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية
+CII+ +JCH.7+ IY.VHI ETASA.II
Union Socialiste des Forces Populaires

الاتحاد الإشتراكي للقوات الشعبية يتوجه إلى
المواطنات و المواطنين، على قناة تمازيغت،
على الأوقات الآتية :

السبت 04/09/2021 على الساعة 19h30	الأحد 29/08/2021 على الساعة 23h00	الجمعة 27/08/2021 على الساعة 19h30
--------------------------------------	--------------------------------------	---------------------------------------

ضيف النشرة
الجمعة 03/09/2021
على الساعة 19h30

8
تمازيغت

الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية
+CII+ +JCH.7+ IY.VHI ETASA.II
Union Socialiste des Forces Populaires

الاتحاد الإشتراكي للقوات الشعبية يتوجه إلى
المواطنات و المواطنين، على قناة **ميدى 1**،
على الأوقات الآتية :

الأحد 05/09/2021 على الساعة 23h30	الجمعة 03/09/2021 على الساعة 20h30	الخميس 26/08/2021 على الساعة 12h30
--------------------------------------	---------------------------------------	---------------------------------------

ضيف النشرة
الخميس 02/09/2021
على الساعة 20h00

M1

الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية
+CII+ +JCH.7+ IY.VHI ETASA.II
Union Socialiste des Forces Populaires

الاتحاد الإشتراكي للقوات الشعبية يتوجه إلى
المواطنات و المواطنين، على قناة **الأولى**،
على الأوقات الآتية :

اللاثنين 04/09/2021 على الساعة 23h00	الأربعاء 01/09/2021 على الساعة 21h00	السبت 28/08/2021 على الساعة 13h00
-----------------------------------------	-----------------------------------------	--------------------------------------

ضيف النشرة
الأربعاء 01/09/2021
على الساعة 13h00

1
الأولى

الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية
+CII+ +JCH.7+ IY.VHI ETASA.II
Union Socialiste des Forces Populaires

الاتحاد الإشتراكي للقوات الشعبية يتوجه إلى
المواطنات و المواطنين، على قناة **الأولى**،
على الأوقات الآتية :

اللاثنين 04/09/2021 على الساعة 23h00	الأربعاء 01/09/2021 على الساعة 21h00	السبت 28/08/2021 على الساعة 13h00
-----------------------------------------	-----------------------------------------	--------------------------------------

ضيف النشرة
الأربعاء 01/09/2021
على الساعة 13h00

1
الأولى